



LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

PRESIDENT NATIONAL
Joseph ANDRE
Rue des Morseux 10 - 6670 Gouvy
Tél. 080/51 73 73

SECRETARIAT
François GUIOT
Bd. Léopold III, 19 Bte 13 - 1030 Bruxelles
Tél. 02/216 78 79

LE CONGRES D'ARLON

Ce fut une splendide réussite tant par sa préparation que par la très nombreuse assistance d'anciens bérets verts et de leurs familles. Plus de mille au total et plus de neuf cents convives au repas! La section d'ARLON, organisatrice, sous la conduite dynamique de son président Jean SIBENALER mérite les plus vives félicitations et de chaleureux remerciements pour son travail si bien ordonné. Nous remercions aussi les autorités qui nous ont honorés de leur présence à ce grand rassemblement annuel, ainsi que les nombreux participants au défilé, toujours impeccable, et à la foule pour son accueillante sympathie.

On aurait aimé entendre les sons harmonieux de la Musique des Chasseurs Ardennais, mais la faute incombe au public gouvernemental «qui n'y a rien compris!» Notre Secrétaire National s'est dévoué corps et âme avec sa ponctualité habituelle pour la réussite de notre Congrès. Nous lui adressons nos vives félicitations et notre cordial merci. Bravo François! Formons l'espoir que LIEGE connaîtra en 1992 le même succès qu'ARLON. Dès maintenant prenons rendez-vous et nous pourrons juger alors.

Joseph ANDRE.



LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1180 Bruxelles
PRESIDENT NATIONAL HONORAIRE: M. Albert HUBERT, rue Gabrielle 59 (Bte 2) — 1180 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL

Joseph ANDRE
Rue des Morsaux 10
6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Marcel LEURIS
Rue du Pénicier 15 - 6900 Waha
Tél. (094) 31 53 45

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22 - 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

Adolphe LHEUREUX
Rue du Levant 8 - 5300 Seilles
Tél. (085) 82 51 05

Col. (r) Baudouin KEUTIENS
Rue de Liège 25 - 4860 Verviers
Tél. (087) 22 82 78

SECRETAIRE NATIONAL:

François GUIOT
Boulevard Leopold II 19, Bte 13
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 78 79

SECRETAIRE NATIONAL-ADJOINT

René LAURANT
Bd. Pire Lefebvre Desnoette 85,
1420 Braine-Fallou
Tél. (02) 384 62 38

TRESORIER NATIONAL:

Raymond THILGIES
Waltzing, rue du Rhin 85,
6700 Arlon
Tél. (063) 22 40 96

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41 - 5700 Arlon
Tél. (083) 22 44 68

ADMINISTRATEURS: Directeur-Rédacteur en chef:

Lt Col Hre Francis M. DEBROUX
Rue Achille Baucouin 4
1300 Limal (Wavre)
Tél. (010) 41 90 20 - (02) 268 25 25
Téléfax (010) 41 68 20

Administrateur:

Raymond VAN FRACHEN
Rue Meyerbeer 76 (Bte 4)
1180 Bruxelles - Tél. (02) 343 28 27

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARINCULD
Tubenstein 20 - 3000 Overijpe
Tél. (02) 657 07 06

Colonel e.r. Louis MARLIERE
Avenue Henriksen 15 - 4900 Spa
Tél. (087) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY
Bosimont 4 - 5340 Geveas
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD
(Son. 1 Cna)
Jean BRICART (Liège)

Victor MERICHE (Bastogne)
Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)

Emile COLSON (Berth)
Guy DAPGE (Namur)

~~Colonel-Adjoint~~
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4
6741 Vance (Etoile)

Tél. (083) 45 50 87
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Joseph LABOUESE (St-Hubert)

Albert DESSAMBRE (Huy)
Albert MICHEL (Houffalize)
Rue J. Dubos 47,
8576 Houdremont

Lucien MASSIN (Virton)
Désiré PIRLOT (Marche)
Guy REMACLE (Vielsalm)

René REMICHE (Neufchâteau)
Robert COLLIGNON (Arlon)
Jean SIBENALER (Erezée)
Léon SPOIDENNE (Athus)

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980840-82

Président:
Jean SIBENALER
Rue de Dieckich 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 29 93

Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6717 Attert
Tél. (063) 22 49 81

Trésorier:
Nicolas SIBENALER
Avenue de Longwy 165, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 79 52

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6791 Athus
Tél. (063) 37 61 98

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'Antrée 6, 6791 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier:
Joseph CLAUDE
Rue du Panorama 73, 6791 Athus
Tél. (063) 37 95 15

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77

Président:
Victor MERICHE
Rue des Remparts 93
6600 Bastogne
Tél. (061) 21 12 65

Secrétaire:
Louis ZINJE
Avenue Roi Baudouin 39
6600 Bastogne

Trésorier:
Renée SCHMITZ
Chemin des Roches 1
6600 Bastogne - Tél. (061) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

Président:
Emile COLSON
Cité des Chasseurs Ardennais 2,
6887 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

Secrétaire-Trésorier:
Marcel LEBAS
La Crémalière 29A
8850 Orges - Tél. (061) 41 17 02

BOUILLON

C.C.P. 000-0512150-20

Président:
Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Vice-Président et secrétaire ff.:

Gustave BOURGEOIS
Grand-rue 13
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 63 93

Trésorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président:
Raymond VAN FRACHEN
Rue Meyerbeer 76 (Bte 4)
1180 Bruxelles

Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Avenue Charles-Quint 220/3
1080 Bruxelles - Tél. (02) 466 08 57

Trésorier:
Auguste COLLE
Rue Le Titen 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

Président:
Robert COLLIGNON
Rue des Combattants 10
6997 Erezée - Tél. (096) 47 70 60

Secrétaire-Trésorier:
Roger THIRION
Rue de Devantave 62
6960 Dochamps - Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président:
Célon BODELX
Quais 8 - 6724 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire-Trésorier:
Jacques RICHARD, rue du Ride 13,
6724 Hannisart Ruilles - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804289-88

Président:
Roger FRANÇOIS
Place Albert 1^{er} 49, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 46 87

Secrétaire:
Louis DUPONT
Rue de France 55, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 43 71

Trésorier:
Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HAINAUT

C.B. 795-5142848-91

Président:
Pierre DELATTE
Chemin du Grate-Saux 5-7
La Malarche 6530 Thuin
Tél. (07) 59 13 38

Secrétaire:

Nirelle SMECKENS
Rue des Cantines 52
6090 Couillet - Tél. (071) 43 19 37

Trésorier:
Agnès SCHELLENS
Rue Jean Volders 53, 6043 Ransart

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-08

Président:
Joseph ANDRE
Rue des Morsaux 10 - 6670 Gouvy
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier:
Jean-Marie OCTAVE
Monteban 30A - 6670 Gouvy - Tél. (080) 51 77 44

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

Président:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 4520 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

Secrétaire-Trésorier:

LIEGE - VERVIERS
C.C.P. 000-0900416-62

Président:
Jean BRICART
Rue des Châlets 5
4101 Jemeppe (Soraign) - Tél. (041) 33 84 29

Secrétaire:
Robert TRIPPAERS
Rue du Hornmet 52, 4020 Jupille-sur-Meuse
Tél. (041) 65 48 32

Trésorier:
Paul THOMAS
Rue Thier Ardent 29
4480 Engis - Tél. (041) 75 20 76

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 068-0127020-74

Président:
Désiré PIRLOT
Route de Hologne, 6900 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
6900 Marche-en-Famenne - Tél. (084) 31 40 30

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président:
Guy DARGE
Avenue de la Vequée 171,
5020 MALONNE - Tél. (081) 44 41 87

Secrétaire:
Pierre FRANKIOT
Rue Postière 4
4530 Yvoir (Evrehaillies) - Tél. (082) 63 21 41

Trésorier:
Joseph MAHIEUX
Rue Aléaume 14,
5020 Flawinne -

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0716193-12

Président:
René REMICHE
Rue de la Justice 1 A
6840 Neufchâteau
Tél. (061) 27 88 23

Secrétaire-Trésorier:
Louis MAURY
Rue de La Spinette 4
6800 Libramont-Neuvillers
Tél. (061) 22 23 35

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

Président:
Jean CHALON
Rue de Livaux 9A
6870 Saint-Hubert
Tél. (061) 01 30 05

Secrétaire-Trésorier:
Joseph LABOUESE
Rue du Home 24
6870 Saint-Hubert
Tél. (061) 01 15 42

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

Président:
Guy REMACLE-SEVRIN
Rue Jean Bertholet 2
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 91 89

Secrétaire:
Cot Lucien FAQUAY
Ville-du-Bois 4
6690 Vielsalm

Trésorier:

Joséph HERMAN
Rue Fosse Roulette 40
6690 Vielsalm

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier:
Ghislain SVAER
Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

C.C.P. 068-0027500-17

Président:
Lt-Colonel e.r. Camille BERNARD
3 sur les Hys
6900 Marche-en-Famenne

Secrétaire-Trésorier:
Marcel LEURIS
Rue du Pénicier 15
6900 Waha
Tél. (084) 31 53 45

EDITORIAL

ALLOCATION DU PRESIDENT D'HONNEUR LE GENERAL-MAJOR e.r. L. CHAMPION

Si je vous parle aujourd'hui avant notre assemblée générale proprement dite, c'est qu'il m'a semblé que ce que j'avais à vous dire méritait mieux que le brouhaha habituel de nos fins de séance...
D'abord, quelques réflexions quant aux difficultés, internes à l'une ou l'autre de nos sections.

Nous avons tous compris la nécessité des modifications statutaires, discutées et approuvées au cours de ces deux dernières années et largement reconnues comme indispensables si nous voulons assurer la permanence de gestion et l'avenir même de notre Fraternelle, dans toute la mesure où cela dépend de nous.

Raison de plus, selon moi, pour rester tous conscients de l'absolue obligation morale de maintenir entre nous et en toutes circonstances ces liens de camaraderie et de solidarité, évoqués par nos buts statutaires et qui nous ont animés depuis tant d'années déjà!

J'en appellerai d'abord aux dirigeants, actuels et futurs, de nos sections (qui, toutes et chacune, sont et doivent rester les pierres angulaires de notre édifice) pour qu'ils y maintiennent ces qualités d'abnégation sereine, de cœur et de compréhension mutuelle qui constituent le fond de leurs charges bénévoles.

Je ne doute de personne, mais je sais que le caractère, ou l'énervement sinon les rancœurs peuvent être aussi mauvais conseillers que les mouvements d'humeur et mal servir parfois les meilleures intentions. Je sais aussi qu'en fin de compte et surtout en matière d'entente mutuelle, personne ne peut jamais s'en croire le seul élément moteur, car il s'agit d'un domaine où chacun reste toujours tributaire de la volonté des autres.

Il va de soi que j'en appelle également aux membres de nos sections pour qu'ils sachent relativiser les faits, comme les mécontentements éventuels. Je pense surtout à nos Anciens qui se voudraient prêts à quitter une section, même pour en rejoindre une autre. Et je leur dis qu'en tout état de cause, ce serait à l'esprit "Chasseur Ardennais" qu'ils pourraient alors manquer car, lorsque nos sections auront vu disparaître nos derniers "grognards de la garde", c'est alors qu'elles pourraient se retrouver, par la force des choses sinon des hommes, au seuil de leur déclin.

J'en viens maintenant à ce que je considère comme l'essentiel, car bien au-dessus de nos petits ennuis de coterie.
En moins de vingt-quatre mois, l'Europe et le Monde viennent de connaître une série d'événements majeurs dont notre fin de siècle ne suffira pas pour en mesurer toutes les conséquences, et je ne citerai que cette "crise du Golfe", que nous n'avons pratiquement vécue que par médias interposés.

En d'autres temps, et ce fut en Corée, notre participation à une action militaire, couverte elle aussi par l'ONU, fut considérée tout autrement par nos autorités gouvernementales et servit donc tout autrement l'honneur de notre pays et de nos armes, en même temps que les principes et les intérêts communs qui pouvaient être en cause.

Il est vrai que nous n'en étions pas encore, il y a quelque quarante ans, aux frileuses analyses de nos compromis de toutes sortes, ni à une réduction telle de nos moyens qu'elle pût nous contraindre à cette honte de refuser une aide, d'ordre logistique, sollicitée par l'un de nos alliés de toujours.

Il est vrai aussi que les Belges n'en étaient pas encore à subir, dans le silence consterné de la majorité d'entr'eux, cette sorte de découpage savant d'un pays et de ses institutions centrales, au grand dam de notre position européenne comme de nos intérêts bien compris. Et encore sans que l'on puisse se convaincre qu'il suffira d'une "cour d'arbitrage" pour nous mettre à l'abri des interminables rebondissements des extrémismes de tout bord qui, tant à l'échelon régional qu'à celui des "communautés" ne cessent de nous entraîner (et, je le répète, malgré nous!) vers ce qu'il faut bien appeler, pour le moins, une séparation de fait.

Pourtant, il est vrai également qu'il faut garder l'Espoir!

Ce pourquoi je terminerai en rappelant que, pour nous Chasseurs Ardennais, comme pour l'ensemble des associations patriotiques nées de la participation des Belges à l'Histoire du XXe siècle, nous savons bien que notre mémoire ne peut servir l'avenir qu'au travers de notre indéfectible fidélité à ce qui se chante toujours dans notre Brabantonne et qui, mieux que "l'Union qui ferait notre force", résonne encore comme notre "devise immortelle": "Le Roi! La Loix! La Liberté!".





Assemblées Générales et Congrès Nationaux (de 1946 à 1991 inclus)

ARLON 1991	1946	1947	1959	1964	1968
ATHUS	1973	1980			
BASTOGNE	1952	1967	1977(MARTELANGÉ)	1987	
BERTRIX	1950	1971			
BOUILLON	1978				
BRABANT	1948	1956	1965		
EREZEE	1976				
ETALLE	1986 (HABAY-LA-NEUVE)				
FLORENVILLE	1975				
HOUFFALIZE	1955	1962	1970	1981 (CINEY)	
HAINAUT	NEANT				
HUY	1949	1960	1982		
LIEGE	1958	1963	1972	1989	1992
MARCHE-EN-FAMENNE	1953	1979			
NAMUR	1974	1984			
NEUFCHATEAU	1957	1985			
SAINT-HUBERT	NEANT				
VIELSALM	1954	1961	1969	1983	1990
VIRTON	1951	1966	1988		
Son 1 ChA	NEANT				

Des Présidents alertes et courageux

Rencontré le 1er mai au détour d'un chemin du Brabant wallon et sous la pluie, notre infatigable marcheur Jean BRICART.

Le Président de la Section de LIEGE-VERVIERS et du club de marche des Chasseurs Ardennais achevait de parcourir les 100 km de WAVRE!

Le 29 mai au matin, notre Président National Joseph ANDRE participait au HEYSEL à la cérémonie nationale d'hommage à SM le Roi organisée par les Anciens Combattants.

Sous son impulsion, les Chasseurs Ardennais y était en masse. L'après-midi, notre Président National déposait des fleurs au monument RATZ à l'occasion des fastes de son 3e Chasseurs Ardennais.

Tirons lui notre béret!

F.D.

Devez-vous?

Quelle différence existe-t-il entre le 3e Chasseurs Ardennais et le 1er Chasseurs Ardennais?

Réponse page 31 du bulletin.

Roger ROSART, président national,

Emile BERNARD, vice-président.

La nation, une valeur perdue?

Lors de son assemblée générale tenue à Bruxelles le 9 mai 1991, les membres de la fraternelle des 10e et 23e bataillon de fusiliers ont pris connaissance, dans "La Libre Belgique" du 7 mai, d'une opinion émise par M. Philippe VAN MEERBEEK, psychiatre à l'UCL. Ce dernier déclare notamment que "la nation est aujourd'hui une valeur complètement perdue pour laquelle pourtant beaucoup de gens ont donné leur vie stupidement, pensant probablement gagner le ciel ou un nirvana héroïque".

Dès lors, les membres de la fraternelle prient le professeur VAN MEERBEEK de leur faire savoir s'il reconnaît le principe de la légitime défense aux nations ou groupe de nations, s'il était stupide de s'opposer au nazisme, de lui résister dans la GRANDE-BRETAGNE de 1940 quasi assiégée, de débarquer en 1944 en NORMANDIE, de pénétrer en ALLEMAGNE, les armes à la main, pour restaurer en Europe les libertés démocratiques, pour mettre fin à cette guerre et pour libérer les centaines de milliers de prisonniers politiques, prisonniers de guerre, déportés - notamment de nationalité belge - qui s'y trouvaient incarcérés ou mis au travail forcé. Ils demandent par quoi le professeur VAN MEERBEEK aurait remplacé ces actions guerrières, forcément meurtrières mais qui permettent aujourd'hui à l'éminent professeur de tenir des propos qui leur semblent stupides dans un journal comme "La Libre Belgique" qui aurait d'ailleurs cessé d'exister si s'était accompli le rêve hitlérien d'une hégémonie pour mille ans.

In memoriam

C'est par la presse que la Fraternelle a appris le décès du Vice-Président national M. Georges GILSOUL.

Il était trop tard pour inviter les Chasseurs Ardennais au service-funèbre prévu pour le lundi 10 juin à 11h00 à NAMUR.

La Fraternelle organisera un service religieux à sa mémoire; le jour, l'heure et l'endroit seront fixés bientôt et les sections en seront informées.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section de NAMUR, a le profond regret de vous annoncer le décès de Monsieur George GILSOUL titulaire de nombreuses distinctions honorifiques ancien du 20A, régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais confondateur du service social des Chasseurs Ardennais à NAMUR.

Ancien vice-président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais Ancien président de la section de NAMUR de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Les membres de la Fraternelle présentent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

Le service funèbre sera célébré en la chapelle des Pères Jésuites, rue Grafé, le lundi 10 juin à 11h. Nous invitons particulièrement les Chasseurs Ardennais à s'y rassembler.

Georges GILSOUL a été élu 4e vice-président national lors du Congrès national d'ATHUS le 27 avril 1980.

Ceux qui l'ont connu, aimé et estimé apprendront avec tristesse le décès de Monsieur Antoine STEPHANY Général major e.r. médaille de la Résistance médaille du Volontaire 1940-1945 médaille commémorative de la guerre 1940-1945 avec deux sabres croisés médaille militaire du Combattant 1940-1945 médaille du Volontaire de guerre combattant Grand Officier de l'Ordre du Mérite du Grand-Duché de Luxembourg Officier de l'Ordre du Venezuela époux de Madame Hélène KOENER né à Herstal le 10 juin 1922 et décédé à la clinique Saint-Joseph à ARLON le 17 mai 1991, après avoir reçu le sacrement des malades.

Vous en font part avec tristesse: Madame Hélène STEPHANY-KOENER, son épouse; Ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, et les familles apparentées.

6630 MARTELANGÉ, LA ROCHE-PERCEE, 2a
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Pour le Congrès national des Chasseurs Ardennais, le palais provincial battait pavillon à la hure!

Congrès national à ARLON pour quinze cents Chasseurs Ardennais qui dimanche monteront vers la butte. Une organisation qui portait le label de la section arlonaise que préside avec tellement de dynamisme Jean SIBENALER. Il n'avait pas oublié de ... porter des oeufs à Saint Claire et le soleil était des retrouvailles.

Le temps fort du Congrès s'est situé dans SAINT-MARTIN. Le doyen WAMPACH venait d'appeler aux souvenirs: dans quelques jours, il y aura 51 ans ...

Souvenez-vous de MARTELANGÉ, BASTOGNE, CHABREHE, VINCK, VIELSALM, et d'autres hauts lieux de 1940. Souvenez-vous de la hure, je vous souhaite de vivre intensément cette journée du souvenir. Votre tâche n'est pas terminée car vous êtes des témoins et il vous reste un rôle à jouer. Le président de la Chambre CHARLES-FERDINAND NOTHOMB et le gouverneur M. PLANCHARD, entouraient le président national Joseph ANDRE face à l'étendard aux trois couleurs et la chorale, sur fond d'orgue, entonnait la marche des Chasseurs Ardennais. Dans la foule, des autorités et des anciens accompagnaient l'hymne aux bérets verts. Une foule qui applaudit longuement.

Des reproches attendus!

Plus tard, dans la Maison de la Culture, le bourgmestre d'ARLON, M. LARCIER présenta sa ville, cité aux traditions militaires et glissa un regret pour la disparition de la musique aux bérets verts. Survirent des propos parfois durs de ceux intervenants. Le général-major e.r. CHAMPION d'abord: j'en appelle aux membres de nos sections pour qu'ils sachent relativiser les faits comme les mécontentements éventuels. Je pense surtout à nos anciens qui se voudraient prêts à quitter une section, même pour en rejoindre une autre. Et de remonter le temps.

Les belges n'en étaient pas encore à subir dans le silence consterné de la majorité d'entr'eux, cette sorte de découpage savant d'un pays et de institutions centrales, au grand dam de notre nation européenne, comme de nos intérêts bien compris. Le président ANDRE évoqua son très brillant prédécesseur Albert HUBERT qui a conduit la Fraternelle avant tant de compétence et de brio pendant de si nombreuses années. Nous les anciens, croyons que les sentiments patriotiques de cette belle jeunesse d'aujourd'hui ne doivent ni être mis en veilleuse ni être bradés. Et de rendre un très chaleureux hommage à la famille royale. Et puisque nous parlons de patriotisme et de fidélité, laissez-moi vous dire combien furent choquantes certaines manifestations du début de cette année au cours desquelles le drapeau américain a été piétiné dans les rues de BRUXELLES. Gardons l'oeil ouvert et ne soyons pas dupes. Tant que tous les pays d'Europe n'aurons pas accès librement et sans grimaces au processus démocratique, il convient de rester vigilant.

Distinctions dans les Ordres nationaux

Appel ensuite des décorés dans les Ordres nationaux: la croix d'officier de l'Ordre de Léopold à Charles GRIMONSTER (ARLON), François GUIOT et Florent LEROUX (BRABANT) Chevalier de l'Ordre de Léopold à Emile GOOSSE et Léon HANNEUSE (Vielsalm), Désiré PIRLOT (MARCHE); Officier de l'Ordre de la Couronne à Auguste COLLE (ST-HUBERT). La Croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne à

Emile DUMONT (MARCHE), Joseph HAIDON (VIELSALM), Albert HARTERT (BERTRIX-PALISEUL), Charles LABIAUX (VIELSALM), René LAURANT (BRABANT). La croix d'officier de l'Ordre de Léopold II à Jean SIBENALE (ARLON) et Albert GUSTIN (BRABANT). La croix de chevalier de l'Ordre de Léopold II à Lucien LECLERE (ST-HUBERT), Elie MAQUA (HOUFFALIZE-CINEY), Léon MATHIEU (LIEGE), André PERIN (ATHUS), Léon PIRSON (EREZEE), Guy REMACLE (VIELSALM), René REMICHE (NEUFCHATEAU), Cyrille ROUXHET (EREZEE), Georges SCHMITZ (VIELSALM) et Alexandre SEILLER (HOUFFALIZE), la médaille de bronze de l'Ordre de Léopold II à Marcel LEBAS (BERTRIX). Le président national Joseph ANDRE a été promu commandeur de l'Ordre de Léopold II.

Le Congrès 92 à LIEGE

On apprît que, pour la première fois, la situation financière est déficitaire. Le conseil d'administration va examiner un projet de porter la ristourne des sections au national à 200 fr. Une élection sans problème avec la réélection du président ANDRE et l'élection au conseil d'administration de MM. KEUTIENS, LHEUREUX et MARLIÈRE.

C'est à LIEGE qu'aura lieu le Congrès national 92 d'une Fraternelle qui compte huit mille membres. 924 convives dans le Hall polyvalent pour le banquet de clôture qui s'est achevé par la présentation d'une pièce montée sur le thème de la colombe de la paix. Le dernier à être applaudi, a été le traître chaleureusement félicité par le président organisateur d'une vraiment grande journée Chasseurs Ardennais.



Et les autres?...



Le très remarquable silence des pays musulmans - pauvres et riches - quant au massacre des populations kurdes est évocateur et porte à réflexion.
Peu leur importe qu'un peuple soit exterminé.

Le principal pour eux reste leur splendide égoïsme lié au mépris des autres races. Bien sûr, quand de graves problèmes perturbent leur bien-être ou menacent leurs richesses, ils crient au secours vers l'Occident et voient avec la sourire une croisade de chrétiens les scutiner. Mais pour le reste, les Kurdes peuvent mourir comme des chiens, perdus dans les montagnes glacées. Pas un riai pour eux.
C'est encore un problème pour les Roumils!

Les Ecologes qui se plaignent du trafic routier trop important ont peint - en blanc SVP et pas en vert! - des rails de tram sur l'autoroute à l'entrée de Bruxelles, créant ainsi aux usagers un problème inopportun.
Pas sympathique pour ceux qui travaillent! Pour eux, le public doit utiliser les transports en commun. Mais ces derniers sont insupportables, trop chers, pas confortables, parfois en grève...

Pourquoi donc pas une "mani" dans les gares avec peinture des rails en autoroute, puisque la source du mal s'y trouve? Cela pourrait être fait quand la SNCB est en grève!
Au fait, une question: le jour de leur opération grébillage sont-ils venus sur place en bus ou en tram?

Le Drapeau - Emblème de la Nation

Vous aurez lu dans la presse que les extrémistes lors de leur dernière "marche" sur Bruxelles ont traîné sur la rue, puis brûlé le drapeau tricolore emblème de notre nation.

En 1974, Monsieur TINDEMANS, Premier Ministre à l'époque, avait déclaré que la Chambre des Représentants était saisie d'une proposition de loi tendant à réprimer l'outrage du drapeau national, étant donné que de tels faits s'étaient déjà produits précédemment.

Depuis ce projet est resté sans suite. Savez-vous que Monsieur Philippe VAN MEERBEECK, psychiatre à l'université de Louvain, a déclaré:
"La nation est aujourd'hui une valeur complètement perdue pour laquelle pourtant beaucoup de gens ont donné leur vie stupidement, pensant probablement gagner le ciel ou un Nirvana héroïque".

Pour ce professeur, éminent psychiatre, des millions de soldats et de résistants seraient "stupidement" morts en 1940-45, dans l'espoir tout aussi stupide de devenir des Héros? Cette "stupidité" a accessoirement permis de débarrasser l'Europe de la barbarie nazie et permet aujourd'hui à Monsieur VAN MEERBEECK d'insulter librement ces morts "stupides". Il est aberrant de pouvoir tenir, impunément, de tels propos qui relèvent de l'incivisme, à moins que l'état de santé de l'auteur de telles affirmations, nécessite l'intervention de la Faculté - il ne doit pas être en peine de trouver un Collègue pour se faire soigner!

Savez-vous que ...

Un budget de 40 (quarante) millions a été accordé à une équipe de 5 personnes de la R.T.B.F. pour faire l'éloge de deux films de 50 minutes du Président français, sur les titres "Pouvoir du temps", et "Le temps du pouvoir".

Ils ont eu soin de gommer à sa biographie l'attentat bidon auquel il s'est prêté il y a quelques années dans le jardin de l'Observatoire et le rôle plutôt ignoble qu'il a tenu récemment lors de l'adoption de la loi amnistiant les escroqueries de ses amis politiques.

Il est tout simplement scandaleux que les dizaines de millions des impôts des contribuables belges aient été gaspillés pour la gloire d'un homme politique étranger.

Ce portrait du Président, flatteur à l'extrême et outrageusement plaisant, n'est que basse flatterie.

Qui a approuvé cette honteuse défense, on ne le saura sans doute jamais.

défense de la Belgique de nombreux camarades, mais ici aussi, d'innocents civils ont été massacrés par les troupes nazies en fureur. Soldats et civils se sont retrouvés unis dans la mort. Nous gardons avec fierté le souvenir de nos frères d'armes tombés ici en terre flamande, ainsi que le douloureux souvenir des martyrs civils de VINKT.

Les noms de VINKT, LA LYS, LA DENDRE, inscrits en lettres d'or sur notre drapeau, à côté des citations plus anciennes de DIXMUDE, YSER, KORTEMARK, attestent de la volonté de défense des générations de 1914 et de 1940. C'est pourquoi le drapeau national, notre drapeau, reste pour nous, Chasseurs Ardennais, un emblème sacré devant lequel nous nous découvrons en mémoire de nos morts. Ils sont tombés sur le sol de la Patrie dont ce drapeau est l'emblème et notre mission est de rester dignes du passé et de tous ceux qui ont payé notre liberté de leur vie.

Aussi nous exprimons notre reconnaissance à la population de VINKT qui chaque année se

Encore beaucoup d'argent gaspillé qui aurait pu servir à maintenir la Musique des Chasseurs Ardennais!

Article repris dans la "Défense Sociale", le N° 19 du 08 mai 1991

A l'approche des législatives, il n'est peut-être pas inutile de livrer un aperçu des émoluments que perçoivent les élus du peuple.

Ces éléments sont empruntés à un écho publié récemment par l'hebdomadaire satirique "Père UBU". Celui-ci rappelle le montant de l'indemnité parlementaire: environ 2.300.000 Fr par an, la moitié exonérée d'impôts.

Père UBU pointe ensuite les diverses allocations perçues par les vieux bricard. A la Chambre, les huit députés exerçant la fonction de secrétaire touchent quelque 300.000 Fr par an, en sus de leur indemnité. Une amonée comparée au supplément de 600.000 Fr qu'impose chaque questeur, avec une bonification pour le président du Collège. Quant aux Chefs de Groupe, ils ont droit à une allocation de 400.000 Fr pour que leur formation compte un minimum de huit députés.

Somme également allouée à quatre vice-présidents, le premier vice-président ayant droit à 600.000 Fr. Nous avons le meilleur pour la fin: l'occupant du perchoir palpe une rémunération de cinq millions (indemnité parlementaire comprise), et dispose de 1.600.000 en frais de représentation.

S'il est avare d'invitations, c'est tout bénéfice pour lui ... Nos élus ne sont donc pas trop à plaindre.

"Père UBU" a d'ailleurs négligé de mentionner tous les avantages en nature auxquels ils goûtent: franchise postale, libre parcours SNCB, voyages d'études aux frais de la Princesse, etc...

Si l'on sait que bon nombre de ces messieurs-dames exercent en outre la fonction de maître ou d'échevin, perçoivent ça et là des jetons de présence, l'on ne peut que leur conseiller de ne pas parler d'austère devoir".

Devoir peut-être, mais austère, mon oeil! Que penser, dès lors, de la suppression de la Musique des Chasseurs Ardennais par souci d'économie!!!

recueillie avec nous et maintient chez les jeunes le souvenir et les sentiments patriotiques sans lesquels un pays n'a pas d'identité. Qu'il importe si nous appartenons à des communautés différentes; nous restons unis par les liens du souvenir, avec la même fierté et le même amour de la liberté. Mijnheer de Burgemeester, Zeer eervaarde Heer Pastoor, Dames en Heren inwoners van VINKT, Wij wensen erkenning uit te spreken ten aanzien van de bevolking van VINKT? die elk jaar samen met ons bidt en bij de jeugd de herinneringen en vaderlandse gevoelens onderhoudt, zonder dewelke een land geen identiteit heeft. Dat wij aan twee verschillende gemeenschappen toebehoren; is zonder belang. Wij blijven verenigd door de banden van onze herinneringen, met de zelfde fierheid en vrijheidsdrang.

HOMMAGE DES ANCIENS COMBATTANTS et des VICTIMES DE GUERRE

29 MAI 1991



ADRESSE AU ROI

Sire, Aujourd'hui sont réunis autour de Vous: Ceux, de moins en moins nombreux, hélas! qui ont combattu durement pendant plus de quatre ans sous les ordres de votre glorieux grand-père, le Roi Albert;

Les anciens de la campagne des dix-huit jours qui savaient combien leur chef, votre défunt Père, se préoccupait de leur sort; Ceux qui ont continué la lutte et ceux qui, prisonniers, en ont été empêchés; Ceux qui ont combattu à visage découvert et ceux qui ont résisté dans l'ombre; Ceux qui ont connu l'exil ou la déportation; Ceux qui ont refusé l'idéologie de l'occupant, ou toute forme de collaboration avec lui; Nos camarades qui ont combattu ou servi sur des théâtres d'opérations extérieurs; Toutes les victimes innocentes de la violence de la guerre;

Tous ceux et celles qui ont souffert dans leur chair et dans leurs affections pour défendre notre dignité, notre indépendance et nos libertés! Nous n'avons en ce jour mémorable qu'une seule revendication à faire valoir: le droit au privilège de vous répéter notre gratitude et notre fidélité à l'occasion du soixantième anniversaire de Votre naissance et du quarantième anniversaire de Votre accession au Trône.

Gratitude et fidélité. L'une et l'autre se justifient pleinement par l'exemple que vous avez donné à tous les Belges pendant ces quarante années où vous desquelles les épreuves ne vous ont pendant pas été épargnées.

Nous voudrions vous dire aujourd'hui notre admiration et notre reconnaissance pour les services éminents rendus au pays, pour l'abnégation dont vous avez témoigné au cours d'une vie exemplaire, pour la sagesse de Vos conseils, la maturité de Votre jugement et la hauteur de Vos vues.

Si, vous avez ainsi admirablement servi les intérêts supérieurs de notre Patrie.

Par Votre union avec la Reine FABIOLA, Vous avez donné, non seulement aux couples de chez nous, mais à ceux du monde entier, le modèle même de l'amour conjugal. Nous ne doutons pas que c'est lui et la satisfaction du devoir accompli qui ont fait de Vous ce Chef d'Etat scuriant et épanoui que nous connaissons aujourd'hui.

Sire, Madame, Votre souci de protéger les faibles, les exclus et les handicapés est, lui aussi, exemplaire. Il contribuera, nous l'espérons de tout cœur, à l'avènement d'une société plus solidaire, plus juste et plus humaine. Nous, Belges, avons la fierté de pouvoir affirmer que sous le règne de nos Rois, nous n'avons jamais été amenés à participer qu'à des guerres justes.

Nous nous sommes défendus, comme notre honneur nous l'imposait, contre des agressions non provoquées.

Nous nous sommes portés au secours de nos compatriotes menacés et nous avons rempli les obligations découlant de notre adhésion à l'Organisation des Nations Unies.

Nous savons, mieux que quiconque, le prix du sang et des larmes à payer pour la paix et le respect des valeurs qui méritent d'être défendues.

Nous savons aussi que par malheur la folie humaine est capable des pires extrémités.

Si, après avoir épuisé toute possibilité de conciliation, la Belgique devait une fois de plus remplir ses obligations, vous pourriez, dans la mesure de nos forces et de nos moyens, compter sur nous.

Nous n'oublierions jamais et nous voulons les unir par la pensée à cette manifestation, ceux de nos camarades dont le destin fut brisé et qui ont su donner leurs vingt ans afin que vive la Belgique.

Mais, nous nous tournons également vers l'avenir, vers ce bel qui lève, cette jeunesse ardente, porteuse de tous nos espoirs. Les

anciens que nous sommes souhaitons lui transmettre un message plein de ferveur: qu'en communion avec Vous, Sire, cette jeunesse reste fidèle gardienne de nos libertés, qu'elle soit facteur de concorde et de solidarité, que sa générosité fasse de ce pays qui nous est si cher un havre de paix, de tolérance et d'ouverture au monde. Vous êtes, Sire, le symbole de notre unité.

Aujourd'hui les frontières des nations sont franchies par le courage et dépassées par l'abnégation de ceux qui savent se pencher sur les malheurs des autres peuples, et qui cherchent à les soulager.

Ce nouvel aspect de la lutte contre l'injustice, cette nouvelle forme d'aspiration à la paix universelle trouve un large écho auprès de la jeunesse de notre pays.

Vous savez Sire, stimuler ce nouvel idéal. Que nos cadets se souviennent toutefois que la Liberté n'est jamais un don, mais un mérite.

Cette liberté, qui nous est si chère, celle pour laquelle tant des nôtres ont donné le meilleur d'eux-mêmes en sacrifiant leur intégrité physique et parfois leur vie, ne justifie pas toutes les facilités. Les croix qu'elle nous donne impliquent aussi des devoirs.

Nous sommes ici, appartenant à plusieurs générations et à des communautés différentes mais soeurs, à différents courants politiques, avec des conceptions philosophiques variées, mais tous profondément convaincus que la Dynastie est le ciment de l'unité d'un pays que Vous avez contribué, la Reine et Vous, à nous faire aimer toujours davantage.

C'est pourquoi nous avons voulu Vous rendre cet hommage qui vient, soyez-en sûrs, du fond de notre cœur.

Vive le Roi! Vive la Reine! Vive la Belgique!

Monsieur le Président,

Au lendemain de notre manifestation du 29 mai, je voudrais vous remercier les paroles prononcées par leurs Majestés en nous quittant. Le Roi et la Reine ont été profondément impressionnés par l'enthousiasme, la conviction et l'attachement de tous les participants. Ils ont été très sensibles à la spontanéité et à la ferveur de l'hommage reçu. Le Prince Philippe se plaisait à répéter toute son admiration pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Le Roi a insisté pour que ses remerciements et félicitations soient transmis à tous. C'est avec plaisir que je défère au souhait royal. Je tiens encore à vous adresser un double merci: un merci très sincère, tout d'abord, à tous les participants, car c'est à leur nombre et à leur comportement qu'est dû, essentiellement, le succès de la journée. Je vous remercie ensuite pour la confiance et l'appui que vous avez apportés au Comité d'organisation. Nous vous ferons parvenir ultérieurement le bilan financier de l'opération. En joignant à cette lettre deux exemplaires du message au Roi, je vous signale que d'autres copies sont disponibles et peuvent être obtenues sur simple demande au secrétaire de l'Asbl "Fêtes du Roi". Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments bien cordiaux et très distingués. Lieutenant Général e.r. G. RENSON
Président du Groupe de Travail "Hommage au Roi"

ARLON

Nous ont quittés

Albert JEANTY 73 ans - pensionné de la SNCB - campagne 1940 à la 3e Cie du 1er Régiment ChA.
Viville, rue des Quatre Vents, 147 à 6700 ARLON.

Camille COLLARD 70 ans - horticulteur retraité - campagne 1940 à la 3e Cie du 4e ChA - prisonnier de guerre - STOCKEM - rue de l'Harmonie, 2 à 6700 ARLON.

Madame Marie MARTIN 75 ans - épouse de notre ami et membre Louis LECOQ - rue des 2 Luxembourgs, 26 à 6700 ARLON.

Yvan DARDAR né à AUTELBAS le 19 septembre 1939 et décédé inopinément le 27 avril 1991 - Chasseur Ardennais d'après guerre - rue des Potiers, 4 à 6717 ATTERT.

Pierre MATHEY 83 ans - instituteur retraité - campagne 1940 aux Chasseurs Ardennais - prisonnier et invalide de guerre - 6717 LOTTERT/THIAUMONT.

Antoine STEPHANY 69 ans - Général Major BEM e.r. - volontaire de guerre 1940/45 - résistant armé - membre sympathisant - La Roche Percée n°2 à 6630 MARTELLANGE.

Raymond BHIX 86 ans - sous-officier de réserve - campagne 1940 à la 5e Cie du 2e Régiment ChA.
Seigneurie de Ville en Pré, 264 rue de Sessalich 6700 ARLON.

Nous réitérons aux familles dans la peine nos très sincères et fraternelles condoléances.

Jubilé Sacerdotal

C'est en toute simplicité, entouré de ses anciens compagnons du séminaire de Namur que notre ami et membre sympathisant l'abbé Victor KIRSCH a fêté ses 50 ans de prêtrise.
Prisonnier polémique durant trois mois en 1944, après avoir été prisonnier de guerre, notre ami Victor est depuis 25 ans aumônier à la clinique St-Joseph à ARLON.

Nous lui souhaitons encore un long et fécond apostolat au milieu de la congrégation des religieuses de l'hôpital et de ses malades et les félicitons de tout cœur.

Noces d'or et de diamant

Le 25 mai dernier, dix couples ont été fêtés en l'Hôtel de Ville d'ARLON par l'Administration Communale à l'occasion de leurs noces d'or ou de diamant.
Parmi eux, cinq anciens Chasseurs Ardennais, membres de notre Fraternité.

Noces de Diamant:
Les époux Lucien BIDAINE-PALENDAT - grand-place à ARLON.

Noces d'Or:
Les époux Henri FAACK-WAGNER - rue Scheuer à ARLON.
Les époux Edgard LOUIS-PIERRARD - avenue du 10e de Ligne à ARLON.
Les époux Simon PICARD-GEULETTE à WALTZING.
Les époux Henri SCHMIT-DEWILDE - rue de la Semois à ARLON.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et leur souhaitons de vivre longtemps encore ensemble de longues années de bonheur.

Appel aux candidats

En plusieurs occasions, j'ai laissé sous-entendre que l'organisation du congrès national 1991 serait ma dernière prestation en tant que président. Je n'échappe malheureusement pas à la règle générale.

Depuis le mois d'août, j'ai 76 ans et après avoir pendant des années donné le meilleur de moi-même à la Fraternelle, je n'ai plus rien à lui apporter.

C'est pour quoi, à la fois pour des raisons de santé, plus réelles qu'apparentes, ainsi que pour des motifs de convenance personnelle, je souhaiterais passer le flambeau à un successeur plus jeune et plus alerte que moi. Ce n'est pas sans regret que je prends cette décision mais je pense que je n'ai pas failli à ma tâche depuis qu'elle m'a été confiée et je préfère quitter la présidence en étant ... peut-être regretté que contraint et forcé.

Certains d'entre vous seront sûrement déçus, mais la fatigue aidant, il faut pouvoir prendre ses responsabilités et s'arrêter à temps.

Les candidatures à ma succession - qui je l'espère seront nombreuses - devront me parvenir par écrit à mon adresse - 128, rue de Diekirch à 6700 ARLON - pour le 15 septembre au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Après cette date, plus aucune candidature ne sera admise.

La direction de la section d'ARLON de la Fraternelle m'a procuré de grandes satisfactions et je remercie dès maintenant mes collaborateurs d'y avoir si largement contribué.

Jean SIBENALER.

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

Décès

Nous célébrons le décès de:
LAMBERT Auguste, né à GENNEVEAUX le 31.03.1919, décédé à ATHUS le 30.03.91, combattant 40.45, mobilisé au 1er Regt. Chasseurs Ardennais.

LOUIS Jules, né à CHAMPLON le 03.10.1914, combattant 40.45 mobilisé au 2ème Regt. Chasseurs Ardennais.

BAILLEUX Jules, dit Valère né à ROCHECOURT le 18.02.1907, décédé à ARLON le 12.04.1991, combattant et prisonnier 1940. 1945, mobilisé au 1er Regt. Chasseurs Ardennais.

Nous réitérons aux familles endeuillées nos fraternelles condoléances et remercions les nombreux "Bérets Verts" qui leur ont rendu un ultime hommage.

Congrès national d'ARLON.

Un car gratuit était mis à la disposition des membres et en plus, de nombreux autres membres s'y sont rendus en auto.

Au banquet, nous étions 79 présents qui ont passé, dans une ambiance surveillée, des retrouvailles agréables; félicitations au comité d'ARLON et à ses membres dévoués pour l'organisation de cette journée tout à fait réussie.

Hollange Bodange

De nombreux membres et leurs épouses se sont rendus, comme chaque année le 10 mai, à 9.30h. à HOLLANGE pour rendre hommage aux morts de notre régionale tués en 1939 (mobilisation) et le 10 mai 1940. En plus des nôtres d'autres anciens et le président de LIEGE-VERVIERS Jean BRICART, sans oublier le mécanicien de service en mai 40 Michel de HUY, tous des fidèles du rendez-vous. Le doyen honoraire de la députation permanente Marcel HOLLAY, frère d'une des victimes, déposa les fleurs au nom de la section.

La sonnerie "Aux Champs" et la Brabançonne retentirent dans le silence de cette campagne ardennaise et suscitèrent une émotion particulière. Merci aux autorités communales de FAUVILLERS pour l'entretien du monument et ses abords.

L'excursion annuelle.

Comme décidé à notre Assemblée Générale, cette excursion aura lieu cette année, le samedi 8 juin. Nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

BASTOGNE MARTELLANGE - VAUX / SURE

Activités de la section

07.04.91 Une trentaine de membres assistaient à l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 7 avril, à l'Hôtel de Ville de BASTOGNE.

28.04.91 Plus ou moins 45 membres ont participé au Congrès National.

10.05.91 Une foule assez nombreuse assistait à la traditionnelle cérémonie du 10 mai dédiée à la mémoire du Caporal CADY, des Chasseurs Ardennais morts pour la Patrie et de la commémoration du 46e anniversaire de la libération des Camps de Prisonniers.

La cérémonie était rehaussée par la présence des Autorités Civiles et Militaires, des membres de la famille du Caporal CADY, du Président National Joseph ANDRE. Nous avons aussi remarqué la présence du Président BRICART et son épouse.

En l'absence du nouveau Président Victor MERCHE, empêché par le décès inopiné de son frère, peu avant la cérémonie, des couronnes de fleurs ont été déposées au Mémorial CADY, par le Vice-Président Maurice MAQUET et par un membre de la famille du Caporal CADY.

Une couronne de fleurs a été déposée, au monument aux morts, par des amis français. Au cours de l'accueil chaleureux, à l'Hôtel de Ville de BASTOGNE, le Président National a remis la médaille de la Fraternelle à quelques membres méritants.

Quant à la participation, à cette émouvante cérémonie, de nos étudiants qui, se plaignent de désœuvrement et des enseignants qui devraient montrer l'exemple, n'en parlons pas.

23.05.91 Mémorial Day. Office religieux célébré en la crypte du Mardasson et dépôts de fleurs sur la Dalle Sacrée du Mardasson.

Réception à l'Hôtel de Ville de BASTOGNE.
Le secrétaire-régional Louis ZINJE 39, avenue Roi Baudouin - 6600 BASTOGNE

Décès

Léopold GUEBEL, membre effectif de LONGVILLY, décédé à STE-ODE, le 16.03.91, à l'âge de 84 ans, époux de Eva ELIAS.

Albert GLAUDE, membre effectif, décédé à BASTOGNE, le 6.04.91 à l'âge de 74 ans, époux de Hélène BAY.

Albert LOELTZ, membre effectif, décédé à WARNACH, 2.05.91 à l'âge de 88 ans.
Joseph MERCHE, décédé à GIVROUILLE, le 10.05.91 à l'âge de 79 ans, frère de notre président Victor MERCHE.

Léa GERARD, membre honoraire, décédée à BASTOGNE, le 12.05.91 à l'âge de 82 ans. Veuve de Gustave TASIAUX.

Yvonne REICHLING, décédée inopinément à BASTOGNE, le 14.05.91 à l'âge de 79 ans, épouse de notre membre effectif, Emile DEGIVES.

Aux familles éplorées, la Fraternelle présente ses sincères condoléances.

Hospitalisations:

Notre membre et ami Elle HINCKELS a été hospitalisé pour subir une grave opération.

Notre président d'honneur CADY, Kléber a également été hospitalisé quelques jours. Ils sont tous deux rentrés à leur domicile. Nous leur souhaitons une complète guérison.

BERTRIX - PALISEUL

Décès

Le 10.05.1991, enterrement à ST MEDARD de notre membre honoraire Madame Veuve GENIN HUBERT

Le 31.05.1991, enterrement à BERTRIX de notre membre effectif Georges LEPAGE, résistant armé.
Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Congrès National à ARLON

Nous étions seulement 19 sur 347 membres (dont 2 de moins de 60 ans) pour assister au Congrès National 1991. Nous félicitons la section d'ARLON pour l'organisation parfaite pour l'excellent repas et surtout pour l'accueil réservé aux Dames (fleurs) et pralines à tous les congressistes.

Nous remercions la section de BOUILLON qui depuis plusieurs années détourne son autocar pour embarquer les quelques isolés de BERTRIX.

Jumelage Bertrix- charmes (Vosges)

Une délégation de l'Administration Communale de BERTRIX et de l'Union des Groupements Patriotiques du Grand-Bertrix sera présente chez nos amis français les 13 et 14 juillet 1991. Chasseurs Ardennais, pour ce voyage, n'oubliez pas votre "Béret vert". Votre Président vous rappelle qu'il possède toujours un stock important de ces "Bérets verts" munis de la hure au prix de 350F pièce (tailles 56-57-58-59).

8 mai à Bertrix: 46ème anniversaire de la libération des camps et de la victoire

Le mercredi 8 mai n'étant pas dans notre Belgique divisée, jour férié légal, chômé, comme il l'est chez nos voisins et amis français, après la Messe chantée pour les victimes des deux guerres... il y avait très peu de monde devant le Monument aux Morts de la Grand-Place de BERTRIX. Heureusement était présente une délégation française, conduite par Monsieur GEORGES, Maire-Adjoint de CHARMES et 3 porte-drapeau d'anciens combattants, qui avait effectué ce long déplacement pour rendre hommage à leurs camarades belges morts pour la Patrie en 1914-1918 et 1940-1945. Après le dépôt de fleurs, la sonnerie "Aux Champs" et les hymnes nationaux français et belge, le secrétaire de l'Union des Mouvements Patriotiques, Marcel LEBAS, dans son discours d'accueil remerciait de leur présence les autorités civiles et religieuses ainsi que les 12 porte-drapeau. La même cérémonie avait lieu, une heure plus tard, au Monument aux Morts de CUGNON où contrairement à BERTRIX on remarquait la présence des écoliers et leur institutrice avec drapeau; l'après-midi s'achevait à la salle "Le Bochet" où le "Vin d'honneur" offert par l'Administration Communale de BERTRIX était suivi d'un repas qui regroupait une centaine de convives.

21 JUILLET-FETE NATIONALE
Les mêmes cérémonies que pour le 8 mai auront lieu le matin à 10h30 à BERTRIX - l'après-midi à 15 h à CUGNON.

Le programme détaillé des festivités paraîtra, début juillet, dans la presse locale: "REFLETS; COMMUNE-INFO"

BOUILLON

Fête du 8 mai

à NOIREFONTAINE - une bonne participation et une excellente ambiance. Merci aux organisateurs dévoués.

Le 10 mai

Une délégation avec drapeau a assisté à la commémoration de la résistance des Chasseurs Ardennais à BODANGE.

Assemblée Générale statutaire

Le 9 juin, nous nous réunirons en assemblée annuelle. Un compte rendu sera publié dans le prochain bulletin.

Décès

Notre ami Emile ROSIERE, né le 4.3.16, est décédé à BOUILLON le 9 mars 1991. Il était ancien Chasseur Ardennais, combattant et prisonnier de guerre pendant cinq ans. De nombreux bérets verts, avec drapeaux, ont assisté à ses funérailles.
A la famille dans la peine, nous réitérons nos très sincères condoléances.

BRABANT

Manifestations

Le 28 mars dernier, le FI commémorait, à Anderlecht, le cinquantième anniversaire de sa création. Les drapeaux du 10e de L et de la Fraternelle ainsi qu'une importante délégation y ont assisté.

Le comité FI, via son délégué M. Henri GOFFINET, a tenu à nous témoigner toute sa reconnaissance et ses remerciements pour notre participation à leur manifestation.

La section a également participé les:
28.04.91: assemblée générale à ARLON
04.05.91: fête de l'Infanterie, place Poelaert à BRUXELLES

08.05.91: V-DAY, hommage au Soldat Inconnu du 10.05.91: ravivage de la Flamme du Souvenir à la Colonne du Congrès

24.05.91: Fastes à l'EI à ARLON
25.05.91: Hommage à SM le Roi au Centenaire Fastes du 3 ChA à VIELSALM
07.06.91: Fastes du 1 ChA à MARCHE-EN-FAMENNE.

Le 1 mai 1991, notre président d'honneur, M. Albert GUSTIN, a représenté notre section à l'hommage rendu à M. et Mme Bernard LAMOTTE à l'occasion de leurs noces d'or. M. LAMOTTE, demeurant à OVERIJSE, est membre effectif de notre section.
Nous réitérons aux jubilaires nos plus chaleureuses félicitations.

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

Décès

BOUVY Charles - ARLON
VERITER Gusiave - ETALLE
C'étaient nos frères, c'étaient nos amis. Ayons très souvent une pensée pour eux et leur famille, à qui, la Régionale, présente ses fraternelles condoléances.

Inauguration de la Place des Chasseurs Ardennais à ETALLE.

A la parution du présent bulletin, aura eu lieu l'inauguration le 23 juin 1991, de la Place des Chasseurs Ardennais à ETALLE.
La Régionale remercie Monsieur le Bourgmestre et l'Administration Communale d'avoir honoré les Chasseurs Ardennais en leur réservant une place, qui porte le nom de ce glorieux régiment.
Le compte-rendu de cette cérémonie de même que celui de l'assemblée générale du même jour, paraîtra au bulletin suivant.

Prochaines manifestations

7 septembre 1991 - VILLERS SUR SEMOIS et RULLES - cérémonies franco-belges du Souvenir.
11 novembre 1991 - Armistice de la guerre 1914-1918.

Cotisation 1991-1992

Suite à la décision prise lors du Congrès National à ARLON, le 28 avril dernier, la cotisation annuelle est portée à 300 Francs à partir du 1 novembre 1991. 100 frs restent à la Régionale. Ce n'est pas beaucoup comme augmentation et nous espérons que vous réserverez bon accueil à cette décision.

Activités de la section

La participation au Congrès National a été importante: plus de 40 membres.

Lors d'une réunion du comité, des médailles du mérite de la Fraternelle ont été remises aux bénéficiaires par le président.

Le 10 mai, à 18h30, une grand-messe pour les victimes de guerre 40 et autres a été célébrée par Monsieur le Doyen de FLORENVILLE. Une forte délégation de la section avec drapeau y assista. Avant, elle s'était rendue aux monuments de la Place Albert I et de la Place des Chasseurs Ardennais où des gerbes furent déposées au nom des groupements patriotiques de FLORENVILLE. Une délégation de tous ces groupements avec leur drapeau ont rehaussé cette cérémonie.

Plusieurs cérémonies sont programmées où une délégation de la section sera présente:

— 6 juin: à SAINT-HUBERT, inauguration du mémorial Général Médacrin Comte Albert GUERISSE alias "Pat O' LEARY, membre de la Fraternelle.

— 7 juin: à MARCHÉ, Fêtes du 1 ChA.

— 23 juin: matin, cérémonie commémorative à la Résistance Franco-Belge.

L'après-midi: inauguration d'une "Place des Chasseurs Ardennais" à ETALLE.

Noces d'Or

Nous avons appris avec plaisir que nos membres Albert LEMAIRE et son épouse Lucie ANTOINE, Victor REITER et son épouse Denise NELIS ont fêté, le 11 mai, leurs Noces d'Or. A ces couples jubilaires, toutes nos vives félicitations.

Distinction honorifique

Notre camarade Louis DUPARQUE s'est vu décerner la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II pour services rendus au pays.

La médaille de reconnaissance de la Fraternelle a été attribuée, lors du Congrès d'Arлон, à deux de nos membres:

— la médaille d'argent à René MOENS, président de la FNAPG, section de FLORENVILLE pour services rendus notamment à des ChA anciens P.G.

— la médaille de bronze à Guido BAEB pour l'accueil qu'il réserve aux ChA, spécialement lors des réunions du comité.

A ces trois membres dévoués, nos vives félicitations.

HOUFFALIZE - CINEY - GEDINNE

Cotisations

On peut se réjouir pour la rentrée, presque totale à présent, des cotisations 1991!

Merci à nos vaillants délégués! Il reste encore quelques isolés en retard, par oubli certainnement. Qu'ils veuillent bien vérifier au plus tôt s'ils possèdent leur carte 1991; sinon qu'ils versent sans tarder leur cotisation (250 F minimum) au CCP 000-0762137-08 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais, section HOUFFALIZE J.M. OCTAVE, Montebon 30A, 6670 GOUVY.

Notre secrétaire-trésorier est à présent hospitalisé.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

En attendant, veuillez m'adresser les correspondances éventuelles (sauf CCP)

Manifestations

Belle participation de la Section au Congrès d'Arлон ainsi qu'au pèlerinage à VINKT. Faisons toujours tout l'effort possible pour assister aux manifestations afin de maintenir et consolider le souvenir de nos camarades et l'attachement à notre Section.

Distinctions

Ordres Nationaux: ont été nommés Chevalier de l'Ordre de LEOPOLD II: MAQUA Elie de CORBION S/S et SEILLIER Alexandre de LEIGNON.

Médailles du Mérite de la Fraternelle: Ont obtenu la Médaille d'Or:

BERNIER Camille de LORIALUX STE ANNE et BERTRUME Léon de WILLERZEE.

La Médaille d'Argent: FOURNEAU Emile de SOMME-LEUZE; SAINT GEORGES de SART CUSTINNE; WAVREILLE Paul de YENCIMONT.

La Médaille de Bronze: DIDIER Georges de ROCHEFORT et GRANDJEAN Gérard de HOUDREMENT.

Toutes nos félicitations à ces décorés.

Décès

Nous avons appris le décès de :

Le 20.1. DABE Gilbert de BRUXELLES, frère de Madame D. WIDART de CHEVETOGNE

Le 2.2. PETIT Hubert, 3e ChA, A.C. et Résist. Armé de MARECOURT

2.3. WILLEM Joseph, ChA et P.G. frère de WILLEM François de OHEY

LECOMTE Jules, de MEAN, A.C. du Génie, beau-frère de WILLEM François de CHEY

13.3. BOURDEAUX Georges, A.C. ChA, de DINANT

25.3. DERMIENCE Louis, 3ChA et P.G., de BEAUFRAING.

27.3. LEJEUNE Gilbert de GOUVY, beau-frère de CLAUSE Théophile de GOUVY

4.4. LAMOTTE Arthur, ChA, Rés. Armé, Pris. - politique, de RESTEIGNE

27.4. ENGLEBERT Maria, membre honoraire, sœur de ENGLEBERT Auguste, de STEINBACH.

Aux familles endeuillées, nous adressons nos sincères condoléances.

HUY

C'étaient nos amis

Nous apprenons avec quelque retard le décès survenu à ANTHEIT à l'âge de 89 ans de Monsieur Octave GERARD, époux de Mme Augustine ORBAN.

Il était le beau-père de notre camarade GASTON JOIRET, membre de notre comité. A Gaston, Janine et famille, nos meilleurs sentiments de réconfort et de condoléances. HUCCORGNE (WANZE) rue Chénia, 140.

Madame MARGOT VANDOREN, veuve du Colonel Gilbert HENRY, officier aux ChA, décédée à Liège le 14 mars 1991 à l'âge de 71 ans. C'était une dame agréable, femme d'oeuvre, elle accueillait les anciens combattants avec chaleur et sollicitude, elle se dévouait sans compter pour tous. Nous garderons d'elle le meilleur souvenir. 4500 HUY, rue E. Delperée, 15.

M. Lucien ELERET, époux Liliane HONTOIR, décédé à ANTHEIT le 15 mars 1991 à l'âge de 83 ans. - 4520 ANTHEIT-WANZE, rue V. Martin, 5.

Mme veuve Pierre RASSART demeurant Plateau de Leumont à WANZE, décédée à l'Hôte N-D. de Lourdes à TIHANGE (HUY).

Aux familles endeuillées, nous présentons toutes nos condoléances et l'assurance de nos sentiments les plus respectueusement dévoués.

Congrès d'ARLON

Toutes nos félicitations au comité organisateur pour le très beau congrès qu'il nous a été donné de connaître.

Les roses et les pralines ont eu un effet tout particulier et le geste a été fort apprécié.

Hommage au Roi des anciens combattants

Notre délégué était nombreuse à se rendre à Bruxelles ce 29 mai pour manifester à S.M. le Roi BAUDOIN tous nos sentiments d'attachement à Sa Personne et à la Dynastie. Sincères félicitations aux organisateurs de cette grandiose cérémonie qui restera gravée dans la mémoire des vétérans de 1940-1945 qui furent très nombreux à y participer.

Pour ces deux derniers points, d'autres voix plus autorisées que la nôtre feront certes rapport sur la question. Bravo encore et merci.

LIEGE-VERVIERS

Assemblée Générale de la section

Notre Assemblée Générale statutaire 1990-1991, se tiendra à ANS, le dimanche 6 octobre prochain.

Nos membres en trouveront tous les détails dans notre journal "La Hure" ou en s'adressant aux membres du bureau de notre comité. (voir page 2 du présent bulletin.)

Congrès National 1992 à LIEGE

Lors de l'excellent Congrès National d'ARLON, le 28 avril dernier, notre section a été chargée d'organiser le Congrès National de la Fraternelle, le 26 avril 1992.

Nous sommes fiers de cette confiance témoignée par nos amis Chasseurs Ardennais et nous les en remercions.

Nous nous efforcerons de faire aussi bien et, si possible mieux, qu'en 1989.

Nous lançons un appel pressant à tous les Chasseurs Ardennais et Artilleurs de la section LIEGE-VERVIERS, pour qu'ils se mettent à la disposition du comité, en vue de la préparation et de la réalisation de cette journée.

In memoriam

Monsieur Arthur VANEEGROO, est décédé le 7 mai. Officier des Chasseurs Ardennais en 1940, il s'était ensuite illustré dans la résistance. A cette époque, professeur à St Hubert, il avait été le compagnon de clandestinité de Jean GOFFART. C'était un de nos membres les plus fidèles, il nous avait encore accompagnés, fin avril, au Congrès National d'ARLON.

Nous réitérons à sa famille, l'assurance de toute notre sympathie.



NAMUR

In Memoriam

Monsieur le Colonel e.r. Alfred FRANCO Président du Mouvement dynastique de MALONNE

Le Colonel FRANCO avait organisé à deux reprises déjà des concerts avec la participation de la Musique des Chasseurs Ardennais et ce au profit des oeuvres de l'entité.

Monsieur Joseph MATHIEU, Adjudant de 1ere classe e.r. Madame MARTHUS épouse du membre A.C. FRANÇOIS MATHUS.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

La section a le profond regret de vous annoncer le décès de Monsieur Georges GILSOL. Ancien du 20A, cofondateur du Service Social des Chasseurs Ardennais à NAMUR, Ancien Vice-Président National de notre Fraternelle,

ancien Président de la Section de NAMUR. Il avait été récemment installé Vice-Président à la Section de NAMUR pour resserrer les liens entre les Anciens et les Jeunes.

Dans cette responsabilité il tenait à laisser les coutées franches au comité en place et se bornait à émettre des réflexions qui laissaient toujours son interlocuteur responsable de ses décisions et de ses actes.

Le comité et les membres de la section de Namur réitérent à Madame son épouse et à ses proches leur fraternelles et sincères condoléances.

Activités

"La section régionale de NAMUR de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais a célébré ses fastes dimanche 2 juin en évoquant les durs combats de '40"

C'est ainsi que débute un article paru dans le journal local "Vers l'Avenir" du 6 juin 1991.

Nous avons renouvelé nos cérémonies traditionnelles du 1er dimanche de juin, elles ont eu tellement d'éclat qu'il s'y LALOIX n'a pas hésité à utiliser le mot faste.

Cette journée a débuté par une courte cérémonie religieuse avec le concours de l'abbé Gaston BODY (ancien Chasseur Ardennais de '40) au monument de Temploux des Chasseurs Ardennais qui a été fleuri par les Lieutenants

Colonels BEM MATTART, chef de Corps du 1 ChA; JACQUES, chef de Corps du 2 ChA; DETANDT, chef de Corps du 3 ChA; MICHAUX, chef de Corps du 4e Gn. d'AMAY et DEVAUX, chef de Corps du 20A. Monsieur PALATE

Président régional de la Fraternelle Steenstraete déposait une gerbe au nom de sa fraternelle.

Le Président de la section de NAMUR de la fraternelle ChA déposa des fleurs au nom de la fraternelle ChA.

On notait la présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

C'est au Lieutenant Colonel BEM JACQUES que revint l'honneur de raviver la flamme du souvenir. Ensuite toute l'assistance fut invitée à faire mouvement vers le verger tragique où les 12 et 13 mai '40, 44 Chasseurs Ardennais perdirent la vie sous les bombardements ennemis.

L'assistance se recueillit devant la stèle qui fut érigée au bord de la route NAMUR-NIVELLES, devant le verger.

Le monument fut fleuri par Monsieur DELATTE, Président de la section du HAINAUT de la fraternelle ChA ainsi que par Monsieur GRAVY Président de la section des anciens combattants de TEMPLoux et membre du comité des associations patriotiques qui oeuvra à l'érection du mémorial pour le 50e anniversaire de ce tragique événement.

Puis dans un ordre parfait, escorté par les motards de la police de NAMUR, le cortège se dirigea vers NAMUR où il se rendit à l'hôtel de ville pour la cérémonie prévue devant la plaque dédiée aux Chasseurs Ardennais et à ses Artilleurs.

Après l'évocation par le Président de la section de la fraternelle d'un bref historique sur le 20A, et de son calvaire au canal Albert les 10 et 11 mai '40, le mémorial fut fleuri par Monsieur l'Echevin PONCELET, représentant le bourgmestre J.-L. CLOÛE retenu par d'autres cérémonies ainsi que par le Lieutenant Colonel BEM DEVAUX, actuel commandant du 20A, et par Monsieur WOOT de TRIXHE (quatre fois jeune) ancien à la fois du 2e et du 5e ChA à qui revint l'honneur de déposer des fleurs au nom de la section.

Ensuite le Lt. Col. DEVAUX fut invité à raviver la flamme du souvenir.

Parmi les nombreuses personnalités, on notait la présence de Monsieur NAVEZ, grand ami des ChA, représentant Monsieur le Gouverneur WAUTHY de la province de NAMUR.

Le Commandant FIVET commentait les cérémonies épaulé dans son organisation par Monsieur Michel GILBERT, chef de service aux parcs et jardins de la ville, lui-même commandant

activement de réserve au 2 ChA à l'origine du grand projet de la journée, appuyé en cela par le Col. BEM LEGAT et le Major PETIT tous deux vice-présidents à la section.

Guy DARGE, Président de la section, évoqua alors la reconstruction de l'armée belge entraînant la réintégration au pays de 30.000 Belges des F.B.A. et du projet de la Fraternelle d'assumer le parrainage du 2e Chasseurs Ardennais, unité de réserve de la 12e Brigade.

Le comité, par la voix de son président, proposa à la Ville de Namur d'être le témoin officiel de ce parrainage.

Cette démarche arriva droit au coeur du Col. JACQUES, chef de Corps du 2 ChA qui expliqua que le fait de ne pas avoir de ville de garnison en tant qu'unité de réserve pourtant très active suscite un vide affectif. Il se dit profondément reconnaissant de l'initiative de la fraternelle de NAMUR et de l'appui des autorités de la Ville pour la concrétisation de ce projet.

Monsieur l'Echevin PONCELET prit ensuite la parole et dit tout son attachement aux valeurs du passé et exprima son regret de voir les cours d'histoire écartés des programmes scolaires. Il insista sur la nécessité de cours de civisme et assura la Fraternelle du total appui de la ville de NAMUR tant en personnel qu'en matériel.

Il invita ensuite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié tandis que la cérémonie s'achevait aux accents du Bia Bouquet.

Les participants se rendirent ensuite au domaine de la citadelle où les attendaient les agapes traditionnelles au cours desquelles Monsieur Raymond JACQUEMIN, Président régional des Vétérans de sa Majesté le Roi Léopold III, assidu des manifestations des Chasseurs Ardennais fut reconnu Chasseur Ardennais d'Honneur.

Lui qui arbora la hure dans ses insignes du 2e Wing à FLORENNES est tout fier de la porter sur un bétot vert.

C'est après avoir fait le tour de l'horloge que le dernier caré rendit les armes.

Rendez-vous est pris pour le Pèlerinage du Souvenir à BELGRADE à la mi-septembre aux fêtes de Wallonie et pour le banquet de la St Hubert mi-novembre.

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT - LEGLISE - CHEVIGNY

Assemblée Générale du 5 avril 1991 à l'Hôtel l'Avenue. 6800 LIBRAMONT

La séance est ouverte à 14h00 par l'accueil chaleureux du président M. René REMICHE devant une nombreuse assemblée et son comité au grand complet.

La minute de silence

Le moment émouvant, l'appel aux morts (21 noms)

Le président donne lecture du dernier rapport de notre secrétaire et trésorier, M. Théo LEDENT (décédé).

Le président félicite M. Louis MAURY pour avoir repris le secrétariat et la trésorerie de la section et lui demande de faire rapport de la situation globale de notre section au 31 octobre 1990; le rapport est approuvé à l'unanimité des voix.

La séance est levée à 17h30.

Manifestation

Le président accompagné d'une très forte délégation de bérêts verts avec drapeaux ont assisté à JEHONVILLE à la remise des Hures à la 3e Cie du 1er Chasseurs Ardennais (BERTRIX VILLE MARRAINE).

Congrès National à ARLON

Notre section était fortement représentée. Le président et son comité félicitent le Président M. Jean SIBENALER et tous les membres de son comité qui ont oeuvré pour une telle réussite. Quel magnifique BANQUET!!! Jean.

Félicitations à nos décorés Médaille du Mérite des Chasseurs Ardennais

Bronze: M. Yvan KLEPPER - NEUFCHATEAU
Or: M. Jean FRANCOIS - LIBRAMONT.

Dans les Ordres Nationaux La Croix de Chevalier de l'Ordre de Leopold II

M. René REMICHE - NEUFCHATEAU

Décès

Ils nous ont quittés et nous les avons conduits à leur dernière demeure.
M. Auguste EVHARD - WITTIMONT, le 16.03.1991.

M. Gustave BANDIN - GRAPFONTAINE, le 22.03.1991.

M. Camille HENROTTE - RECOGNE, le 17.04.1991.

M. Ernest FILBICHE - LIBRAMONT, le 09.05.1991.

M. René LEMAITRE - BERCEUX, le 13.05.1991.

(membre de notre comité)

Monsieur Albert HOLLAY, membre de notre comité, a vu mourir son épouse Mme Elia HAMOIR, 79 ans. St. MEDARD, le 06.02.1991.

Monsieur Jean SULOUST a perdu son épouse Mme Paulette THOMAS, 47 ans. EBLY, le 28.04.1991.

Monsieur Raymond LISOIR a perdu son fils Michel - LIBRAMONT.

Madame Auguste EVHARD a suivi son mari de très près - WITTIMONT.

A toutes ces familles dans la peine, nous réitérons nos très sincères et fraternelles condoléances.

Le Président remercie tous les porte-drapeaux qui, par leur présence, ont apporté leur sympathie à ces familles.

ST HUBERT

Hospitalisation

Notre membre effectif Félicien PECHEUR et son épouse, de SAINT-HUBERT, à la Clinique de MARCHÉ;

Notre membre effectif René COMBEXELLE de SAINT-HUBERT, à la Clinique de LIBRAMONT;

Notre membre effectif Maurice SILLIATTE de MIRWART, à la Clinique de LIBRAMONT;

Mme Marie FELIX de SAINT-HUBERT, épouse de notre membre effectif Georges CHARDOME, à la Clinique de LIBRAMONT.

Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Décès

Notre membre effectif Aimé COLAS d'HATRIVAL; Notre membre effectif Victor ALEXANDRE d'ARLON;

Mme Jeanne DEVAUX de SAINT-HUBERT, belle-sœur de notre membre honoraire Mme Vve Omer DEVAUX;

M. Georges LANKOFOSKIT de Saint-Hubert; père de notre membre effectif Jean-Pierre LANKOFOSKI;

Mme Aline SCHINCKGEN de BEAURAING, épouse de notre membre effectif Louis JADOT; Mme Célesta TITEUX de SAINT-HUBERT, mère de notre membre sympathisant Robert PIERRET; Sœur Marie-Louise DELAITE, sœur de notre membre effectif Charles DELAITE de REDU. Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Distinctions

Notre Président d'Honneur Lucien LECLERE de BRUXELLES a été décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II; Notre Commissaire Charles CHARDOME de SAINT-HUBERT a été décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II. Nous les félicitons de tout cœur.

Naissance

Justine, fille de notre membre sympathisant Marc COLLE de SAINT-HUBERT et petite-fille de notre Commissaire Roger COLLE.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grand-parents.

Activités de la section

Le 12.3.91: enterrement à HATRIVAL de notre membre effectif Aimé COLAS.

Le 30.3.91: enterrement à ARLON et SAINT-HUBERT de notre membre effectif Victor ALEXANDRE;

Le 26.4.91: remise des hures, à JEHOVILLE, aux miliciens de la 3e Cie du 1er ChA;

Le 28.4.91: participation au Congrès national à ARLON;

Le 04.5.91: à l'occasion de la commémoration de la fin de la guerre 1940-45, remise de fleurs aux Monuments aux Morts des villages de l'entité;

Le 08.5.91: pour la même occasion, remise de fleurs au Monument aux Morts de SAINT-HUBERT.

Le 10.5.91: Commémoration des combats de BODANGE;

Le 11.5.91: réception des anciens Spahis français aux Monuments de SAINT-HUBERT et de POIX;

Le 29.5.91: fastes du 3e ChA à VIELSALM.

VIELSALM

Section de VIELSALM

A la suite du décès (le 12 mars) de notre populaire porte-drapeau François LAMY, le comité a lancé un appel aux candidats. Nous sommes heureux de vous faire savoir que notre toujours dévoué Constant HERMAN de GRAND HALLEUX s'est présenté et qu'il a été accepté (comme on le pense bien) à l'unanimité.

Bienvenue à Constant dans sa nouvelle fonction. Au moment d'envoyer la chronique traditionnelle, une triste nouvelle nous parvient: celle du décès brutal, ce 26 mai, de la veuve de François LAMY. Nous adressons nos condoléances à Philippe et à la famille.

Communiqué

A l'intention de tous les membres inscrits dans la section de VIELSALM (et en ordre de paiement de cotisation!)

Depuis de nombreuses années, il est une manifestation qui nous touche particulièrement jusque dans nos fibres les plus sensibles et qui est pour nous une occasion de rencontre comme je l'ai toujours désiré:

Notre assemblée générale suivie de plantureuses agapes et de joyeuses retrouvailles.

Je reprends le texte de la dernière circulaire qui vous a été adressée à tous par les soins de notre secrétaire Lucien PAQUAY et qui représente en somme la convocation officielle.

Pour des raisons de disponibilité de l'infrastructure au Quartier Ratz, l'assemblée générale annuelle aura lieu cette année en septembre, soit le SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1991.

Comme d'habitude nous vous attendrons nombreux à la salle de cinéma de la caserne à 12h précises pour la séance académique. Suivant la tradition, elle se déroulera dans l'ordre suivant:

- 1) Allocation de bienvenue du Président.
- 2) Rapport du secrétaire Lucien PAQUAY
- 3) Situation Financière par le trésorier Jos HERMAN
- 4) Les diverses interventions

5) Remise des médailles du mérite de la Fraternelle et des distinctions dans les ordres nationaux.

Après la séance, sur le parade ground, l'inamuable et traditionnelle photo ce famille (en bérêt s.v.p.)

Vers 13 heures au mess des sous-officiers repas de corps.

Le prix du repas, fixé à 650F par personne, est à verser au CCP de la Fraternelle numéro 000-0870976-13: dernier délai 5 septembre.

Bar à des prix très abordables

Vous pourrez remarquer que cette année nous avons fait l'effort de choisir le week-end, ce qui permettra "aux travailleurs" d'être présents.

Guy REMACLE-SEVRIN.

In Memoriam

Depuis notre dernière assemblée générale le 09.06.1990 la liste des camarades disparus s'est encore une fois alourdie par les décès suivants:

Le 09.06.90 - Bertrand GUSTAVE - ARBREFONTAINE

Le 30.07.90 - BILLET J. (père) - VIERVIER

Le 31.07.90 - GILSON Célestin - SAROLAY

Le 03.08.90 - Louis MAURICE - SALM-CHATEAU

Le 10.08.90 - FRAITURE Robert - RENCHEUX

Le 21.08.90 - HEYDEN Paul - CHENEÉ

Le 28.08.90 - LABIAUX Charles - MALMEDY

Le 10.10.90 - ZIANT Maxime - STAVELOT

Le 20.10.90 - LEBRUN Victor - LIERNEUX

Le 30.10.90 - LEJEUNE Alexandre - GRAND HALLEUX

Le 04.12.90 - VINCENT Camille - GORONNÉ

Le 11.12.90 - SERVAIS Albert - SALMCHATEAU

Le 26.12.90 - VICTOR Jacob - TROIS PONTS (LIEGE)

Le 01.01.90 - HAAS René - COMBLAIN LA TOUR

Le 31.01.90 - TOUBON Albert - ARBREFONTAINE

Le 12.03.90 - LAMY François - VIELSALM

Le 23.03.90 - GERMAIN Albert - SART (VIELSALM)

Notre souvenir l'accompagne dans leur dernière demeure.

Les membres (en règle de cotisation) qui par le plus grand des hasards n'auraient pas reçu leur bulletin doivent aussitôt en avertir le secrétaire L. PAQUAY, route Ville du Bois (VielSalm) ou le trésorier Jos HERMAN, rue Fosse Roulette - VIELSALM.

Entretiens, une délégation de la Fraternelle avec drapeau a commémoré le douloureux anniversaire de la déclaration de guerre, par l'habituel pèlerinage à la Croix du caporal ESSER à MONT LE BAN.

Ce mémorial dû à l'initiative de Marcel JADOT, ancien motocycliste, rappelle le combat de la CEDROGNE et le sacrifice du petit caporal au soir du 10 mai.

Dans le cadre des Fastes régimentaires, ROCHELINVAL a été l'occasion d'une étape du souvenir de même que CHABREHEZ, deux

places fortes où l'on a retrouvé bon nombre de bérêts verts.

A présent, en guise de clôture, une petite anecdote, garantie authentique.

Nous sommes au soir du 10 mai ... CHABREHEZ a retrouvé son calme ... Les cancons ont arrêté leur bruit d'enfer ... Dans le petit village meurtri par le passage de la guerre, on dénombre les victimes, les dégâts. L'armée allemande a requisitionné des camions qui ont été chargés en toute hâte les blessés des deux camps ...

Dans le jardin de chez Closen quelque chose a bougé!

Malgré la nuit, on distingue deux silhouettes qui se traînent péniblement. Ce sont les soldats cependant la force de dire à son compagnon en tendant le bras... "Là-bas ... j'ai vu de la lumière" ... C'est à la Ferme d'Emile PIRON qu'ils viennent frapper et c'est la fille Marie qui les fait entrer.

PRIGNON s'écroule sous la douleur et montre son épaule où un éclat a déchiré les chairs.

Marie n'hésite pas, la voici tout à coup transformée en infirmière... elle coupe dans la veste... dans la chemise ... elle lave les plaies ... pose des bandages de fortune ... lui met finalement sur le cot un veston de son père ... et c'est dans cet état que les Allemands viennent cueillir nos deux gaillards pour, disent-ils, aller les soigner en Allemagne.

3 ans plus tard.

Liège... assemblée et congrès annuel ... La séance académique est terminée, on en est aux agapes, aux grandes discussions de table en table ... En face d'un couple de chez nous, un bonhomme fait de grands gestes, de grands éclats de voix "OUI MONSIEUR, IL Y A 50 ANS, C'ETAIT A CHABREHEZ OU J'AI RECU DES ECLATS DE GRENADE OU D'OBUS, JE NE SAIS PLUS, C'EST UNE JEUNE FILLE D'UNE FERME QUI M'A SOIGNE COMME SI ELLE ETAIT UNE INFIRMIERE.

JE DONNERAIS TOUT POUR LA REVOIR. SI SUIS RETOURNE LA-BAS MAIS C'EST CHANGE... TOUT EST NOUVEAU" ...

Le moisier d'en face se lève et lui dit "Et si moi je la faisais apparaître devant vous ... oui la voilà votre infirmière, elle est ma femme depuis plus de 40 ans et elle s'appelle Marie HAY"

L'autre n'a fait qu'un bond pour tomber dans les bras de celle qui au soir d'une guerre avait elle aussi fait son devoir.

VIRTON

Section de VIRTON en bref

28 avril 1991

Congrès National d'ARLON

Bravo et félicitations au Président SIBENALER et à son équipe.

8 mai 1991

COMMÉMORATION DU JOUR V A VIRTON

MERCI aux nombreux bérêts verts qui ont répondu à l'appel du président, (une participation record)

à Monsieur le Chanoine TOUSSAINT pour la messe et son homélie "Chasseurs Ardennais" de circonstance

aux Dames pour leur charmante et sympathique présence à notre banquet traditionnel;

à Monsieur le Bourgmestre et Secrétaire d'Etat Elie DE WORME pour sa réception dans les salons de l'Hôtel de Ville;

au traiteur Eric HUBERT qui, après s'être fait apprécier au congrès national d'ARLON, s'est surpassé lors du repas "Pantagrueliste" qu'il nous a servi dans les locaux de la Griffe gourmande.

à notre trompettiste de service.

20 mai 1991

WILLEMSTAD

Un nouveau tour de force à l'initiative de l'intrépide Camille FENAT: mobiliser 30 personnes, dont deux rescapés de la tragique péniche (Claude de Halanzy et THIRY d'Ofigne) pour un déplacement en car de quelque 300km, avec participation de six drapeaux qui dit mieux?

29 mai 1991

FASTES DU 3 ChA

Ce sont Messieurs A. BEULLENS et R. MEINGUET, tous deux membres du comité qui représenteront la section à VIELSALM.

29 mai 1991

Manifestations d'hommage à Sa Majesté le Roi au Heysel.

Porte-drapeau en tête, divers membres de la section étaient présents à Bruxelles, en tant qu'anciens combattants, pour rendre hommage à Sa Majesté le ROI.

Décès

Ernest LAURENT, né à EHE le 29.08.1911 et y décédé le 15.03.1991.

Campagne des 18 jours au 5e ChA. - prisonnier de guerre au XIII a et c. - délégation avec drapeau à participé à son enterrement, le 18.03.1991.

Nous réitérons à son épouse nos plus sincères condoléances.

Extrait de "La Réclame Bastognaise" du 19 janvier 1935

Chez nos Chasseurs Ardennais

Depuis un certain temps, différents bruits circulent avec insistance autour de nos Chasseurs Ardennais garde-frontières. On prétend que la diminution qu'atteint les unités cyclistes frontières est le résultat de la lutte entre l'Etat-Major Général et le Ministre de la D.N. Et on ajoute que cette première victoire remportée, l'Etat-Major a obtenu pour le 1 mars une seconde diminution et pour le 15

TELEGRAMME

A Leurs Majestés le Roi et la Reine

Château de Laeken

1020 BRUXELLES

Les Chasseurs Ardennais, tenant congrès national à ARLON, le 28 avril 1991, adressent à leurs Majestés le Roi et la Reine l'expression de leur profond respect et les assurent de leur indéfectible attachement.

Joseph ANDRE

Président national

Rue des Morseux 10 à 6670 GOUVY



Maison Militaire du Roi

A Monsieur Joseph Andre

Monsieur le Président National,

Particulièrement touchés par les sentiments de fidélité que vous Leur avez témoignés à l'occasion du congrès national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, le Roi et la Reine m'ont confié la mission de vous transmettre l'expression de Leur profonde gratitude.

du même mois la dissolution des unités cyclistes aurait été chose faite afin de pouvoir supprimer l'indemnité frontière. Que n'a-t-on pas ergoté là-dessus.

Hâtons-nous de couper les ailes à nombre de ces canards.

S'il est possible que la diminution consentie soit une suite directe de la joute Etat-Major-Ministre DEVEZE, il est totalement erroné qu'il y aura encore une autre diminution et surtout qu'on dissoudra prochainement les Unités Cyclistes frontières.

A tout prendre, leur situation n'est pas si mauvaise qu'on le croie.

Et nombre de ceux qui partirent le comprennent si bien qu'ils sollicitent, mais en vain, leur réintégration; les autres, de l'avis même de leurs camarades, ne cherchaient qu'un prétexte pour pouvoir partir.

Une chose est certaine et le Ministre de la D.N. l'a définie par circulaire: La solde et les indemnités allouées par le nouveau régime ne seront plus modifiées de tout le contrat. De plus, il est décidé de leur attribuer la ration de campagne, ce qui permettra aux soldats de recevoir un sérieux excédent de recettes.

Pour le reste, tout bien calculé le nouveau régime est celui qui serait résulté d'une diminution de 5% du traitement initial.

Indépendamment d'un emploi stable en ces temps troublés, nos gardes-frontières jouiront d'une solde de 6F. par jour plus une indemnité journalière de 7F., ce qui fait 400F par mois, 400F nets de toute retenue.

Ajoutez-y la nourriture, le toit et le vêtement supportés par l'Etat au même titre que les médicaments gratuits et la cotisation pour la caisse des veuves.

Ne crions donc pas trop vite "au feu" et surtout par des critiques injustes, ne sapons pas l'ouvrage de défense que notre Ministre et nos Chefs militaires établissent solidement dans le Luxembourg.

Dans un prochain article, nous ferons le procès de cette ligne de défense tant critiquée.

MOYEN André.

Les Souverains souhaitent que leurs remerciements soient également adressés à tous ceux aux noms desquels vous vous êtes exprimé.

Veillez agréer, Monsieur le Président National, l'assurance de ma considération très distinguée.

Général-major G. MERTENS

Chef de la Maison Militaire du Roi

TELEGRAMME

A Monsieur Albert HUBERT

Président national honoraire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

Le Conseil d'administration et les membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, réunis en Congrès National à ARLON ce dimanche 28 avril 1991, expriment à leur cher Président national honoraire leurs sentiments de fidélité, de respect et de gratitude pour son dévouement à l'Association dont il a fait preuve depuis la création du Service Social des Chasseurs Ardennais en 1941.

Its forment des vœux sincères pour une bonne santé, pour lui et pour Madame HUBERT.

Joseph ANDRE

Président national

Section 1^e Chasseurs Ardennais

1 CHA

La Section 1 ChA de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, sous la présidence du Lieutenant-Colonel e.r. BERNARD, a tenu son assemblée générale annuelle le 23 mars au Camp Roi Albert.

Le Lieutenant-Colonel BEM Yves MATTART, chef de corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous et espère que les quelques heures passées dans les installations militaires seront agréables et laisseront un excellent souvenir.

Il ne fait pas de particularité en remerciant telle ou telle autorité pour leur présence. Exception est faite pour le commandant Joseph ANDRE président national, et François GUIOT, secrétaire national.

Le chef de corps cite: Votre présence ici est pour les Chasseurs Ardennais de 1991 un précieux encouragement. La section 1 ChA se distingue en effet des autres sections par au moins deux caractéristiques: elle n'est pas une section régionale mais bien une section régimentaire; de plus, ses membres, et ils sont nombreux, sont des Chasseurs Ardennais d'après-guerre. Votre présence ici est, pour moi, une main tendue des anciens vers les plus jeunes. Elle est en fait le prolongement de la décision prise au congrès national l'an passé à VIELSALM, à savoir la reconnaissance des Chasseurs Ardennais d'après-guerre comme membres à part entière de la Fraternelle.

A notre tour de prendre nos responsabilités et de répondre positivement à nos anciens. Et si je peux me permettre de paraphraser M. Léon VAILLANT qui écrivait il y a quelques années dans le bulletin de la Fraternelle, je dirais: "Les bérés verts d'après-guerre, héritiers d'un glorieux passé doivent se montrer dignes de leurs prédécesseurs, ils ont le devoir de reprendre le flambeau et d'assurer la pérennité de la Fraternelle."

C'est une reconnaissance et un hommage à ceux qui ont fait honneur au béré vert au cours de la campagne des 18 jours ou dans la résistance, un geste d'amitié à l'égard des aînés, un honneur pour l'Armée et une leçon de civisme pour tous les Belges".

Le président de la section, à son tour, prend la parole et remercie le lieutenant-colonel BEM MATTART pour les paroles amicales qu'il vient de prononcer ainsi que pour l'appui franc et efficace que lui-même, les commandants de compagnie et le 1 ChA ont accordé tout au long de l'année et ce malgré un emploi du temps fort chargé. Il exprime des remerciements similaires au colonel BEM FERRARO, commandant la Place de Marche et la 7^e Bde Inf BI, qui a écrit pour dire combien il regrettait de ne pas pouvoir être des nôtres.

Il remercie le président national et le secrétaire national, son prédécesseur le colonel MOINY, le LtCol BEM MARCHEL et l'adjutant-chef e.r. René FIEVET, M. GARAIN et les membres de la Fraternelle PATTON, les anciens de 1940, les retraités, les membres du personnel d'active, les miliciens et anciens miliciens.

Il invite l'assemblée à se lever et à respecter quelques instants de recueillement à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis un an: sergent VAN CUTSEM, lieutenant-colonel BEM



CAUFFMAN, adjudant LIBERT, 1^{er} sergent Major NEM, VM MARION ainsi que l'adjutant GUISSET.

Il y associe tous les membres des familles qui sont décédés.

Il invite le secrétaire-trésorier Marcel LEURIS à synthétiser en quelques chiffres l'année écoulée. Il le remercie pour son travail qu'il accomplit avec beaucoup de dévouement et de connaissances professionnelles. Il profite de l'occasion pour y indure ses fidèles et dévoués collaborateurs du comité: capitaine BRUNIN, adjudant-chef CHARLOT, adjudant COLBRANT, caporal-chef BRISON, M. Robert FASELLE, les porte-drapeau Henri GALDEROUX et Jean DANDOIS, ainsi que les délégués des compagnies.

Comme la Belgique vit actuellement sous le symbole du double jubilé royal (50^e anniversaire et 40^e ans de règne du Roi BAUDOUIN), un télégramme a été envoyé au Souverain. Pour concrétiser ce geste un don a été effectué à la Fondation Roi BAUDOUIN.

Pourquoi une assemblée générale?

D'abord parce que les statuts de la Fraternelle l'imposent. Ensuite, pour donner l'occasion aux membres de se retrouver dans une ambiance familiale et de faire part de leurs souhaits dans la gestion de la section. Enfin pour rendre hommage à ceux qui, coiffés du béré vert, ont donné leur vie pour qu'aujourd'hui nous vivions libres.

Accès par les compagnies, le président et Marcel LEURIS ont systématiquement contacté les miliciens lors de leur arrivée au régiment et avant leur retour dans la vie civile pour leur signaler la raison d'être de la Fraternelle et l'existence des sections locales.

Pour l'année en cours, grâce à la bonne volonté et à l'appui du 1 ChA il y a trois manifestations: celle d'aujourd'hui, l'AG, le 9 juin à l'occasion des portes ouvertes de la 7^e brigade d'infanterie blindée et le 18 octobre pour la St Hubert.

Le 28 avril a lieu le Congrès National de la Fraternelle à ARLON.

Les désireux d'y participer sont priés de prendre contact avec Marcel LEURIS.

Lors de ce 1^{er} congrès où la section 1 ChA a le droit de vote, elle aura la tâche d'élire 4

administrateurs pour 4 ans en lieu et place de M. GOFFART, décédé, le président national Joseph ANDRE rééligible, le colonel MARLIERE rééligible, M. GILLSOUL, rééligible.

Les nouveaux candidats

Les lieutenants-colonels KEUTIENS et MATHEN, le lieutenant-colonel BEM LEGAT, M. WAUTERS du Brabant et M. LHEUREUX, vice-président de HUY et anciens SAS.

Un phénomène

Depuis deux ans le nombre de membres diminue annuellement de 400 individus. Ceci est incontestablement dû en grande partie au décès des Chasseurs Ardennais de 1940, phénomène inéluctable qui en toute logique s'amplifiera dans les années à venir. Si les deux régiments de Chasseurs Ardennais ont traversé sans encombre les mailles de la dernière restructuration de l'armée belge, c'est peut-être aussi parce que la Fraternelle compte 80 membres répartis de BRUXELLES à ARLON et de LIEGE à CHARLEROI.

Les récompenses

Il est alors procédé à la remise de 5 médailles du mérite accordées par le président national: la médaille d'or à l'adjudant Claude COLBRANT, la médaille d'argent au caporal-chef Daniel BRISON, la médaille de bronze à l'adjudant-chef Willy CHARLOT, à M. Bernard DORCHY et au 1^{er} sergent-major André DEHAEN.

Le président lève alors la séance et les congressistes vont déposer des fleurs au monument des 1 et 4 ChA. Bernard DORCHY venu à BLONDAIN sonne le Last Post. L'AG ainsi terminée ils se retrouvent à l'apéritif où des tables les attendent pour le dîner des retrouvailles.

Une partie de l'après-midi était consacrée à visiter l'exposition de matériel et d'armement.

Après le mot d'adieu du président à la cantine, tout le monde s'est quitté vers 17 heures en se donnant rendez-vous pour les portes-ouvertes qui auront lieu le 9 juin prochain.



Maison Militaire du Roi

A Monsieur
le Lieutenant-Colonel e.r. Camille BERNARD

Président de la Section 1 ChA de la Fraternelle
des Chasseurs Ardennais
Rue les Hys 3
6900 MARCHE-EN-FAMENNE

Le 2 avril 1991
N° A.C.4.1/007

Monsieur le Président,

Particulièrement touchés par les sentiments de fidélité que vous Leur avez témoignés à l'occasion de l'assemblée générale de la Section 1 ChA de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Le Roi et la Reine m'ont confié la mission de vous transmettre l'expression de Leur profonde gratitude.

Les Souverains souhaitent que Leurs remerciements soient également adressés à tous ceux aux noms desquels vous vous êtes exprimé.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

(s) Général-Major G. MERTENS
Chef de la Maison Militaire du Roi.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Chaque trimestre des bulletins me font retour portant la mention "N'habitez plus à l'adresse indiquée". En ce début mai HUIT m'ont écrit et retournés.

S'il vous plaît, quand vous changez d'adresse révélez votre section, soit le secrétaire, soit le président.

In memoriam

Le Lieutenant-Général e.r. et Madame R. LIEBENS ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de 84 ans, de l'Adjudant de 1^{ère} classe Max MATHIEU, leur beau-père et père, décédé survenu à MONS le 22 avril 1991.

Chasseur à Pied d'origine, Résistant de la première heure, titulaire de la Croix de Guerre avec Palmes, Max MATHIEU servit au Bataillon des Chasseurs Ardennais de 1946 à 1951.

Il y laissa le souvenir d'un homme droit, courageux et juste, possédant un esprit de Corps enviable et un sens élevé du DEVOIR. Nous présentons nos condoléances sincères à Madame MATHIEU, son épouse, et à la famille éprouvée.

Lieutenant-Colonel Hre BAERT survenu le 25 mai 1991.

Le Lt-Col BAERT a commandé la 1^{ère} compagnie du 1 ChA puis a assumé les fonctions de S 3 à SPICH (RFA).

La section 1 ChA présente ses sincères condoléances à sa famille.



DEEDE MOHIMONT NOUS A QUITTES

DEEDE s'en est allé, un beau dimanche d'avril, discrètement il est parti ... ni pour l'Asie, ni pour l'Afrique, cette fois, mais ... Ailleurs!

Il nous a tous surpris!
Il est parti bien droit, en pleine santé, comme il le souhaitait. Bien trop tôt il est vrai; il avait l'habitude d'être parmi les premiers!
Retracer son parcours, je ne peux m'y résoudre, sa modestie en souffrirait; citer les distinctions dont il était couvert, il en souriait.

Je laisse à d'autres le soin de dire ce qu'il a fait, préférant, et de loin, dire qui il était.
Parlons de la tendresse de ce vieux baroudeur, si mal dissimulée à travers son sourire, lui qui savait si bien comment chauffer les cocous.

Parlons de ce rocher, monument d'Amitié, qui, loyal entre tous, plus attentif aux autres qu'il ne l'était de lui, savait comment donner sans attendre en retour.

Parlons de ce soldat qui toujours a tracé un long sillon bien droit, sans contourner l'obstacle, lui qui savait si bien nous montrer le chemin.

Parlons du compagnon des longues nuits d'infortune où nous avions mission de décrocher la lune; lui qui dormait debout, sans aucun point d'appui, comme les chevaux de mines.

Enfin, parlons de l'homme qui ne se baissait point, regardant tristement ceux qui marchaient courbés. Il heurtait de plein fouet certains liteaux de porte placés trop bas pour lui.

Amis, parlons de lui pour que longtemps encore il reste parmi nous: il était vrai!
DEEDE, sois rassuré, nous te gardons ta place comme tu gardes la nôtre là où tu nous attends ... au dernier franchissement!

Un ami.



29 Chasseurs Ardennais sélectionnés sur 297 pour l'aide humanitaire aux Kurdes en Iran. Ils devaient rejoindre les Para-Commandos pour installer des camps de tentes. Nos politiciens en ont décidé autrement!



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Remise des hures aux recrues de la 1^{re} Cie à LIBRAMONT

Le moins que l'on puisse dire pour cette remise de hures qui eut lieu le 1^{er} février à LIBRAMONT, c'est que l'assistance eut de quoi battre la semelle tant il faisait froid. Et pourtant, il y avait du monde et même pas mal de monde. A commencer par les parents venus remettre cet insigne à leurs Chasseurs de fils. Quelques personnalités aussi comme le député LEDENT, MM. BOSSICART et LAMBRECHTS, Bourgmestres de LIBRAMONT et NEUFCHATEAU, les deux villes marraines de la compagnie, M. REMICHE, président de la Fraternelle régionale, le Lieutenant Colonel BEM MATTART (Chef de Corps), le Capitaine STEYAERT (Commandant de Compagnie). Et toujours dans l'assistance, l'on comptait Mme PIERRET, mère du Lieutenant PIERRET tué au cours d'une mission en 1963 et qui avait été choisie comme marraine de la session 1991. Présentation des couleurs mais également remise des gerbes au monument aux morts faisant partie de la cérémonie, une cérémonie qui débutait avec l'arrivée d'une compagnie au régime de marche rapide.

Il y eut bien évidemment quelques discours: celui du Lieutenant Colonel BEM MATTART notamment, qui rappelait qu'il importe de demeurer vigilant car l'époque de la guerre froide semble révolue, la guerre du Golfe, elle est bien présente, tout autant que le malaise dans les pays baltes. Et d'expliquer en outre que la formation des soldats vise d'une part, à sauvegarder la nation, et d'autre part, à préparer leur avenir au sein de la société.

"La hure, ce bout de métal, est le symbole du courage, de la ténacité, de l'audace et de la force calme et décidée", devait-il conclure.

Quant à M. BOSSICART, il se montrait satisfait de recevoir le 1^{er} ChA à LIBRAMONT et se réjouissait des excellentes relations entre ce régiment et les villes de NEUFCHATEAU et LIBRAMONT.

Ces hures, en tout cas, ces jeunes CHASSEURS ARDENNAIS ne les auront pas volées si l'on songe à l'alerte chimique, au dropping nocturne, au quadriathlon ou encore au test des connaissances qu'ils ont dû subir. Bref, ils ont été accommodés vraiment à toutes les sauces

Challenge de tir du Comd 7 Bde Inf B1 1991

RESULTATS

TOTAL	GP	FNC		
		1 ^{er}	2 ^{em}	3 ^{em}
1 ^{er}	1 ChA	435	753	1188
2 ^{em}	12 LI	431	687	1118
3 ^{em}	1 L	436	650	1086
4 ^{em}	1 A	421	423	844

1^{er} TRIMESTRE 1991

Arrivées

SDT EMANS	venant de	CE Cdo
CPL MOUREAUX		NAVCOMZEB
SDT OLIVIER		CE Cdo
SDT BILOUET		CE Cdo
SDT DOUTERLOT		3 Sn

Départs

SGT WELLIQUET	Passé à	12 Li
CLC BAWIN		Place de Marche
SGT LEMAIRE		Det MDN
CPL MATHIEU		Det MDN
CPL ANTOINE H		Det MDN
CPL ANTOINE C		Det MDN
SGT SCHMITH		MMC NOH
SGT DELCHAMBRE		17 Cie Med
SGT PALLUS		Det MDN
SGT WUESTENBERGHS		1 ESO
SGT SLUYSMANS		CRS
CLC BAUDOUX		CLC Div Veh
UJCLE		
SGT MASOIN		Det MDN
SDT LES		CI
CPL BAILLEUX		CI
CPL POTRIQUET		CI
SGT BRONDFLET		CI

Visite chez les Coccinelles

Le 18 février, le 1^{er} ChA organisait une visite aux "Coccinelles". Celle-ci devait permettre à quelques représentants de chaque compagnie de mieux comprendre tout l'intérêt d'un établissement de ce genre. Par un certain hasard, on me proposa d'y participer et ma curiosité n'y résista pas. Au départ, tout ce que je connaissais des Coccinelles se résumait en ces quelques mots: "colier des pralines, c'est pour une bonne oeuvre".

La visite en allait être tout autre. Le home pour handicapés, car il s'agit bien de cela, se situe dans la périphérie liégeoise. La première chose que l'on remarque en arrivant, c'est la qualité de l'infrastructure; architecture aérée, bâtiment neuf, bien entretenu et situé dans un quartier calme et paisible. Nous sommes loin de ces homes vêtus à dix étages où l'on se demande souvent s'il s'agit d'un hôpital ou d'une prison. Je descends donc du car avec toute ma tête et toutes mes jambes, non sans une certaine appréhension car je sais par expérience que la vue de personnes défavorisées peut parfois être malaisée. Nous sommes accueillis par le directeur Mr PAGGEN qui, très souriant, nous présente son établissement. Son attitude me laisse à penser qu'il n'est pas vraiment un homme de protocole mais plutôt quelqu'un d'actif qui se paie à s'occuper de ses pensionnaires.

Ceux-ci sont principalement des infirmes moteurs cérébraux (IMC). Ce qui se traduit par de grandes difficultés dans leurs expressions ainsi que dans leurs mouvements. Nous commençons donc la visite par les communs: salon, cuisine, salle de kiné etc.... L'impression d'architecture bien pensée se confirme, tout a été réalisé afin d'apporter un maximum de facilités aux occupants. Mr PAGGEN nous proposa ensuite d'aller voir ses protégés dans la salle de travail. Là, comme de coutume, c'est le choc! Car on a beau s'y attendre, à chaque fois que l'on a un

Mariages
SGT DE BOUW avec Melle Carine DEPAYE

Naissances
DENEYER Mercedes le 20.02.91
HABARU Quentin le 24.02.91
LEMAUVAIS Edwin le 03.04.91
FONTAINE Christopher le 05.04.91
GEORGES Marjorie le 16.03.91
DESIDE Alison le 08.04.91

La semaine du soldat 1991 au 1^{er} ChA

Visite de la Base Aérienne de FLORENNES. Tournoi OMNISPORTS Inter-Cies. Repas spécial.

Visite du Fort de TANCREMONT
Accueil d'un peloton du 3 ChA.
Visite de la base navale d'OSTENDE et de ZEEBRUGGE.

Remise de Hures à LIBRAMONT.
Visite au Centre de Vie pour Infirmes Moteurs Cérébraux Adultes. "LES COCCINELLES"

face de soi un déficient physique ou mental, nous sommes toujours pris par une certaine honte; honte de notre chance d'être en bonne santé, honte de se plaindre si souvent, honte de bien trop souvent les ignorer. Ca va beaucoup moins bien dans la tête, je ne sais plus trop où mettre les jambes!

Après quelques minutes, j'ai pu reprendre une analyse plus objective de la situation. Et là, j'ai pu remarquer une chose très importante, si ce n'est capitale: tous les pensionnaires ont l'air heureux, ce qui est certainement l'essentiel! Les travaux qu'ils effectuent sont très variés mais en cette période ils se concentrent surtout sur ... pralines! Un détail qui, je crois, a son importance, au milieu de tous ces gens, on remarque un adjudant de l'Etat-Major qui leur apporte toute son attention. Son sourire dissimulé derrière sa grosse moustache en dit long sur sa dévotion et sa joie d'être là. On comprend aussi que les liers qui unissent les Coccinelles au 1^{er} ChA sont bien plus profonds qu'ils n'y paraissent. Le bataillon apporte son aide non pas pour travailler son image de marque mais bien par pure générosité. Il apparaît dès lors comme partie intégrante des Coccinelles.

Une brève visite dans les chambres, très agréables et bien adaptées, termine ainsi notre parcours. Reçus comme nous l'avons été, cela ne pouvait se conclure que par un quartier de tarte et une tasse de café.

Le Lt Col MATTART en profite pour offrir à Mr PAGGEN, toujours aussi brillant par sa simplicité, un cadre représentant notre bataillon. Cette fin de visite décontractée remettra les choses en place; j'ai retrouvé mes jambes et ma tête va beaucoup mieux. Une prochaine fois, lorsque l'on vous demandera de colier des pralines et que l'on vous dira "Rien d'impossible aux Chasseurs Ardennais", dites-vous aussi qu'il n'y a certainement rien d'idiot aux Chasseurs Ardennais!

LAMOTTE F.
Cie EMS

L'agenda du 1^{er} ChA

Janvier 91

- 03 au 11 Période de camps à VOGELSANG (Br)
- 14 au 18 Bivouac (1 Cie)
- 15 Challenge de tir Bn
- 16 Finale de cross à SCHAFFEN
- 18 Marche Bn
- 28 au 01 Test IMI (1 Cie)

Février 91

- 01 Remise des hures à LIBRAMONT (1 Cie)
- 01 au 28 Formation de patrouilles en profondeur
- 04 au 08 Tests PI (2 Cie)
- 05 au 07 Exercice déploiement PC (EM Bn)
- 12 au 13 Exercice AMBIORIX
- 14 Challenge de tir 7 Bde Inf BI
- 18 au 22 Exercice de réactivation (3 Cie)
- 20 au 27 Garde à BRUXELLES NATIONAL (2 Cie)
- 25 au 28 mars Période de camps à BEVERLO (1 Cie)

Mars 91

- 01 Remise des brevets patrouilles en profondeur
- 04 Exercice BROADCAST
- 06 au 13 Détachement Rit TIHANGE (1 Cie)
- 13 Exercice de cadre (I/91)
- 13 au 20 Détachement Rit TIHANGE (2 Cie)
- 14 Inter Cie Piste d'obstacles
- 18 Visite de l'ERM
- 19 Inter Cie Volley-Ball
- 20 au 27 Garde à BRUXELLES NATIONAL (Cie EMS)
- 20 au 21 Exercice CESARION
- 22 Marche Bn
- 23 Assemblée générale de la fraternelle 1 ChA
- 27 Inter Cie Mini-foot



Après un an de "purgatoire" imposé depuis la suppression de la musique des Chasseurs Ardennais, quel énorme plaisir a été le nôtre et quelle joie ressentie par toute l'assistance d'entendre à nouveau résonner dans nos grands espaces les cuivres et les tambours d'une musique militaire.

Les fastes de nos régiments étaient ainsi rehaussées et nous avons retrouvé avec émotion les dimensions de nos fêtes d'antan. Merci à nos amis français de nous avoir prêté ce qu'aujourd'hui l'on nous refuse. Nos chefs de Corps tant à VIELSALM qu'à MARCHE-EN-FAMENNE se sont bien débrouillés, ils méritent toute notre estime.

Un pincement de gêne cependant de voir défilier nos Chasseurs Ardennais derrière les musiques de la République pour que nos jeunes aient le droit de déferler ensemble "à l'ombre des halliers". De tous temps et partout de par le monde les musiques militaires ont servi de carte de visite entre la nation et son armée. Les restrictions de temps de paix touchent toutes les armées, mais chez certaines d'entre-elles, fussent-elles britanniques ou françaises, l'imagination de leur ordonnance en a assuré le maintien.

Avec un noyau de professionnels, le renfort est assuré par les appelés, ils sont en outre infirmiers, éclaireurs, mortiers etc. et leur ministre de la Défense n'a pas nécessairement été officier de réserve.

F.D.



**RESISTE
ET
MORDS !**

Les fastes du 1er Chasseurs Ardennais

Cette année, le 1er Chasseurs Ardennais, en organisant ses fastes annuels, a célébré un double anniversaire: le 40e de la remise de la Croix de Guerre française avec palme et le 20e de la 2e victoire des Chasseurs Ardennais au challenge international de tir Maréchal LECLERC. La cérémonie était présidée par le Colonel FERRARO, commandant la 7e brigade d'infanterie blindée et la place de MARCHE-EN-FAMENNE.

Parmi les personnalités, on remarquait notamment les lieutenants généraux CHABOTIER et LIEBENS; les généraux-majors CHAMPION et MAGON; MM. BOUCHAT, sénateur-bourgmestre de MARCHE et LARCIER, sénateur-bourgmestre d'ARLON; l'adjuvateur militaire DE TENDER; Mme MONS DELLE ROCHE? procureur du Roi; le Colonel CLOUETS des Perruches, attaché de défense auprès de l'ambassade de France en Belgique; les bourgmestres et échevins de MARCHE et des villes qui parrainent les compagnies; M. Joseph ANDRE, président national de la fraternelle des Chasseurs Ardennais; les anciens chefs de corps, les chefs de corps et les délégations des unités de la brigade et des unités amies; les délégations de la fraternelle. Une vingtaine de drapeaux entouraient le monument.

Malgré les restrictions et restructurations (suppressions de musiques militaires) du p/lan CHARLIER? les Chasseurs Ardennais avaient trouvé une excellente fanfare, celle d'un régiment affilié: le 5e régiment d'infanterie français NAVARRE Sans Peur composée de 62 musiciens.

La Croix de Guerre française.

Cette décoration fut épinglée au drapeau des Chasseurs Ardennais le 10 mai 1951 par le général GUILLAUME, commandant en chef des forces françaises en Allemagne au cours d'une cérémonie impressionnante à WEIDEN avec la citation suivante: "Charge de la défense des points d'appui au sud de BASTOGNE, à HABAY-LA-NEUVE, à ARLON, à NEUFCHATEAU et sur l'OURTHE, à fait courageusement face aux attaques de l'ennemi.

S'est particulièrement distingué à BODANGE où l'une de ses compagnies s'est battue héroïquement contre des forces nettement supérieures en hommes et en matériel.

Pour commémorer cet événement, des gerbes ont été déposées au monument des 1 et 4 Ch A par le colonel CLOUETS des Perruches; M. BOUCHAT, sénateur-bourgmestre de MARCHE. M. ANDRE? président national de la fraternelle des Chasseurs Ardennais; le lieutenant-colonel BEM MATTART, chef de corps; M. LARCIER, sénateur-bourgmestre d'ARLON, ville marraine



du bataillon; M. JAMOTON, 1er échevin de LA ROCHE? ville marraine de la compagnie état-major et services; M. LAMBRECHT, bourgmestre de NEUFCHATEAU, ville marraine de la 1re compagnie; M. BOSSICART, bourgmestre de LIBRAMONT, autre ville marraine de la 1re compagnie; M. BONMARIAGE, bourgmestre de SAINT-HUBERT, ville marraine de la 2e compagnie; M. FRANCOIS, échevin de BERTRIX, ville marraine de la 3e compagnie; M. LEURIS, section 1 ChA de la fraternelle; M. GARAIN, fraternelle Patton; M. LOUPPE, fraternelle STEENSTRAETE. M. HUYNEN au nom des Coccinelles; le lieutenant-colonel de réserve CHENIAUX, chef de corps du 4e chasseurs ardennais.

Le prix Maréchal LECLERC 1971

Institué en 1951, le prix Maréchal LECLERC était un challenge opposant les diverses armées de l'Otan stationnées en Allemagne. Ce fut, sans conteste, la compétition la plus sélective, la plus disputée, de l'Organisation du Trait? de l'Atlantique Nord.

Il ne s'agissait pas d'un simple concours de tir, mais de plusieurs épreuves mettant en contribution l'habileté du tir, l'endurance physique, l'esprit d'équipe, le commandement et le contrôle à l'échelon de la section. Il fut organisé 21 fois.

les meilleurs classements obtenus par les unités belges l'ont été par le 12e de ligne, quatre fois 3e; par le 2e cycliste, une fois 3e; par le 1er cycliste, une fois 2e et par le 1er Chasseurs Ardennais deux fois premier en 1968 et 1971. Les Chasseurs Ardennais ont démontré leur capacité à accomplir de réelles performances face à des équipes jouissant d'un prestige et de moyens qui font trop souvent défaut à l'armée belge. Ils avaient remporté le prix Maréchal LECLERC, la plaquette Maréchal MONTGOMERY, le trophée générale BENNECKE, le trophée général CHEVILLON, le trophée CURIE, la plaque général NOIRET, la plaque d'or LECLERC et 26 médailles d'or individuelles.

Après ces exploits réalisés par les hommes au bérêt vert et à la hure et qui avaient ridiculisés les grandes puissances, le challenge Maréchal LECLERC a été supprimé.

L'équipe de 1971 a été mise à l'honneur devant le front des troupes et le lieutenant général LIEBENS qui commandait le bataillon à cette époque a remis un souvenir à tous les anciens de l'équipe.

Mise à l'honneur de Chasseurs Ardennais.

Un trophée a été remis par M. GARAIN au sous-lieutenant AMEEUW qui a fait du personnel qui lui était confié non seulement des tireurs experts et redoutables au MILAN mais aussi des soldats alliant qualité professionnelle et physique.

Le 1er sergent-major LERMINIAUX, réparateur d'armement, a reçu un trophée de M. LOUPPE et le caporal BERTHOLET, mécanicien expérimenté, tireur expert et sportif hors commun s'en est vu remettre un autre par le chef de corps. Deux véhicules blindés de la compagnie EMS furent ensuite baptisés "Hives" et "Beausaint" par MM. JAMOTON et DEFAYX, de LA ROCHE. Le chef de corps a ensuite défilé à la tête de son régiment et un vin d'honneur a réuni tous les participants.

Omnisports de la 7e brigade d'infanterie blindée. La veille, 6 juin, le 1er chasseurs Ardennais a remporté pour la 7e fois consécutive l'omnisports de brigade devant le 12e de Ligne Prince Léopold, le 1er lanciers et le 1er d'Artillerie. A peine les cérémonies des fastes étaient-elles terminées que le camp Roi ALBERT se préparait pour sa journée "Portes Ouvertes". Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Il y a déjà 30 ans (Suite)

OPERATION MATADI - CONGO 1960 - 1Cie du 1ChA

Récit du Capitaine VCS, Commandant de la Compagnie

1. Situation de la Compagnie le 10 juillet

Le 1 Peloton est à BANANE; il y assure la garde de la Base.

Une patrouille (Slt DELOGE, Cpl JUNGBLUT et Sdt LIBERT) était à MATADI depuis le 25 juin, en mission d'antenne terrestre au profit de l'Algérie DEMOOR.

La Compagnie(-) se trouve à la Base de KITONA, mais une Section renforcée est en position sur la route de BOKA (cette section dispose d'une jeep radio), à 8,5km (par la route) de la Base de KITONA.

2. Ordre d'opération reçu

Le 10 juillet, entre 17.15 et 17.30 heures, le Comd de Cie est convoqué auprès du Commandant de la Base de KITONA. Il s'y rend immédiatement et y retrouve le Commandant LEMASSON, commandant le 6 Bn Cdo et le Commandant VAN HOVE, commandant la Cie de Marche du 12 Li, arrivés avant lui.

Le Colonel DESMET, Commandant de la Base, donne ses ordres sans tarder: il s'agit de s'emparer de BCMA, d'ANGO-ANGO (réservoirs de carburant SOCOPEPETROL, en aval de MATADI, à 4 km à vol d'oiseau de MATADI) et de MATADI.

Les forces disponibles pour ces opérations sont:

- a) Force de Terre:
 - 6 Cdo (une Cie Fus, une Cie EM et Appui)
 - 1 Cie de marche du 1 ChA
 - 1 Cie de marche du 12 Li (effectif total disponible: 56; le restant de la Cie est encore en route entre la BELGIQUE et KITONA).

- b) Force Navale:
 - Les Algériens DEBROUWER, DJFOUR, LECOINTE et DEMOOR, chaque algérien dispose d'un peloton de débarquement.

- c) Force Aérienne:
 - quatre HARVARDS basés à KITONA. Une première répartition des forces est donnée par le Colonel DESMET (celle donnée par COMETRO?; cette répartition mélange Commandos, Chasseurs Ardennais, 12 Li et tout de suite apparaissent les difficultés de commandement.

Le Commandant du 6 Cdo demande d'exécuter la mission BOMA pour les raisons suivantes:

- a) disposer de tout son charroi (Pelotons Recce et Mortiers y compris), en faisant mouvement par la route.
- b) l'étude et la préparation de l'opération BOMA ont été faites par le 6 Cdo.

Le Colonel DESMET admet la chose sous réserve d'en référer à COMETRO, qui approuvera cette répartition de missions. En conséquence:

- a) l'ensemble des opérations est confié au Commandant: PETITJEAN, de la Force Navale (Comd Task Group)
- b) le Commandant LEMASSON (6Cdo) commande l'opération BOMA et sera appuyé par l'algérien DEBROUWER.
- c) Le Capitaine VOS commande le team 1 Cie 1 ChA - Détachement 12 Li, il est chargé de l'opération MATADI - ANGO-ANGO; il sera

appuyé par des algériens

d) Le Commandant VAN HOVE (12 Li) NE participera PAS aux opérations; il attendra à KITONA l'arrivée du restant de sa Cie.

La mission du team Capitaine VOS est:

- a) D'occuper MATADI pour défendre les installations techniques du port et éviter le pillage de la ville.
- b) De défendre les installations pétrolières SOCOPEPETROL d'ANGO-ANGO.

La conduite à tenir (ordre formel) est fixée comme suit: attitude amicale, sauf si actes de violence. Le mouvement du 6 Cdo se fera par la route et ce nuit. Le team du Capitaine VOS embarquera sur les algériens à BANANE, mais le charroi NE sera PAS embarqué.

Le 1 Pl de la 1 Cie 1 ChA, qui assure la garde de la Base de BANANE, reste sur place et y attendra le restant de la Cie; il doit cependant envoyer immédiatement ses deux camions à la Base de KITONA. Ce peloton exécutera un barrage pour empêcher la Force Publique de sortir de la Pointe de BANANE, tandis que la Patrouille Navale (Lieutenant de Vaisseau LAUWEREYS) occupera la Pointe de BANANE et désamèra la Force Publique.

Les recommandations suivantes sont faites:

- a) garder le secret absolu
- b) le matériel sera chargé le plus rapidement possible.

3. Préparatifs du team VOS et mouvement vers BANANE

A 18 heures, la Compagnie est alertée. Un camion est envoyé à la section renforcée en position sur la route de BCMA, avec ordre à la section de rejoindre la Base le plus rapidement possible. En vue de sauvegarder le secret des opérations, seul l'ordre d'embarquement en camions est donné (ordre simple, puisqu'il est l'application des ordres permanents, connus et répétés plusieurs fois par la Compagnie), avant le départ de la colonne, le Commandant de Compagnie indique aux chauffeurs et aux convoyeurs la destination de la colonne: BANANE.

La 1 Cie 1 ChA (-son Peloton de BANANE) est rapidement prête: les hommes sont habitués aux alertes et, malgré l'obscurité, tout se déroule rapidement.

Tout le matériel de la Compagnie, y compris toutes les munitions, les vivres de réserve, ainsi que le matériel et l'équipement laissés à la Base de KITONA par le Peloton de BANANE, sont chargés.

L'effectif de la Compagnie est au complet, sauf le soldat GENOT, hospitalisé, et la patrouille du S/lieutenant DELOGE.

Le sergent MAINIL et deux radio-opérateurs, le caporal DACHET et le soldat HUYBRECHTS, restent en arrière-garde à KITONA et assureront la liaison par ANGRC 9.

Des que tous les camions sont là, le personnel est embarqué et à 20.15 heures, la colonne de 9 camions et 4 jeeps se met en route vers BANANE.

A 21.00 heures, la colonne ChA arrive à la Base navale de BANANE.

La Patrouille Navale du Lieutenant de vaisseau LAUWEREYS y arrivera environ une heure après. Le détachement du 12 Li n'y arrivera qu'à 24.00h; ce détachement, arrivé de BELGIQUE le

jour même à la Base de KITONA, avait dû, avant de rejoindre BANANE, recevoir ses munitions et ses vivres de réserve. Afin de gagner du temps, le Capitaine VOS et sa Cie ChA avaient fait mouvement sans attendre ce détachement.

4. Embarquement à BANANE

a) Le 1 Peloton de la 1 Cie ChA installe le barrage pour isoler la Force Publique sur la pointe de BANANE.

A 22.15 heures, ce Peloton sera relevé par la Patrouille Navale; celle-ci n'effectuera cependant PAS, comme prévu, le nettoyage de la pointe de BANANE, car les derniers renseignements indiquent que les militaires de la Force Publique dorment et qu'il n'y a rien à craindre.

b) Dès l'arrivée à BANANE et sans perdre de temps, le matériel est déchargé des camions sur une barge; les opérations sont relativement lentes: un seul camion peut être déchargé à la fois. Le matériel doit être hissé de la barge à bord de l'algérien DUFOUR et transbordé par après sur l'algérien LECOINTE.

Le Lieutenant DELVOSAL, Commandant en second de la Compagnie, est chargé de cette opération.

c) Le Capitaine VOS, lui, reste à BANANE: il reçoit des cartes du Commandant DEPOORTER de la Force Navale et attend le détachement du 12 Li afin de pouvoir briefier les officiers de ce détachement.

Les cartes reçues sont une carte au 1: 10.000 des régions de MATADI et d'ANGO ANGO et une carte au 1: 5.000 de la rade de MATADI; ces cartes sont tout à fait insuffisantes pour les opérations à mener: elles donnent surtout beaucoup d'indications sur le fleuve; de MATADI, ces cartes donnent le détail de la ville européenne sur une profondeur de 400 mètres, alors qu'il eût fallu l'avoir sur 3,5 km.

5. Ordre donné au Chef de détachement du 12 Li et embarquement de ce détachement

a) Ordre donné:

Chef de détachement: Slt VROUX
Force: le détachement du 12 Li et, à ses ordres, le Pl de débarquement de l'algérien DUFOUR.

Mission: s'emparer des installations de SOCOPEPETROL à ANGO ANGO; ensuite, tandis que le Peloton de débarquement tiendra les installations SOCOPEPETROL, monter en crête le plus rapidement possible, y faire face à la Force Publique de la caserne située à la frontière de l'ANGOLA et établir un road block d'une Section, face à MATADI, sur la route qui se trouve en crête. La liaison sera assurée par PRC 10 entre le 12 Li et l'algérien DUFOUR; elle sera assurée avec le Capitaine VOS par l'intermédiaire des algériens. Dès que la 1 Cie 1 ChA aura atteint ses objectifs à MATADI, une liaison par la route sera assurée, à l'initiative du Capitaine VOS, entre lui et le détachement du 12 Li.

b) Embarquement:

le détachement 12 Li charge rapidement son matériel et son personnel sur le remorqueur VALCKE, en vue de transbordement sur l'algérien DUFOUR, qui lui est désignée.



6. Remontée du fleuve

A 02.10 heures, le 11 juillet, l'algérienne LECOINTE lève l'ancre et vogue vers MATADI, suivie par l'algérienne DUFOUR. Les Chasseurs Ardennais sont très mal installés à bord du LECOINTE; à l'intérieur, il fait une chaleur insupportable et à l'extérieur il y a du matériel partout.

On s'endort là où l'on peut au moins s'asseoir; toutefois, avant de se reposer, tous les officiers recevront les ordres pour le débarquement et pour la mission à exécuter à MATADI. Le briefing des Pelotons et les préparatifs de combat auront lieu quand il fera clair: rien ne presse puisque la Compagnie aura encore quatre heures de clarté avant d'accoster à MATADI.

En cours de route, le LECOINTE embarque un Peloton de débarquement qui se trouve sur le TNA KAMINA.

Dès les premières lueurs, tout le monde fait sa toilette et prend son petit déjeuner avant de regarder le paysage.

Voici BOMA: tous les occupants du LECOINTE regardent de ce côté. Les ouvriers du port sont déjà au travail; eux aussi regardent passer les algériennes. En observant aux jumelles, on peut distinguer des véhicules du 6 Cdo et même le poste de secours. Aucun coup de feu, tout semble se passer dans le calme à BOMA.

Au delà de BOMA, le fleuve coule entre des collines élevées et un ancien se rappelle celles de Corée.

Les Chefs de Peloton font leur briefing et donnent leurs ordres.

Les préparatifs de combat se font dans toutes les sections: chacun soigne son arme, les chargeurs sont remplis, les grenades sont amorcées et distribuées. Chacun vérifie son équipement. Le matériel est rangé et les opérateurs radio installent le poste ANGRO 9 sur l'arrière du bateau; les marins s'efforcent de voir actionner la génératrice à main, chaque fois que l'on passe en émission.

Le LECOINTE passe maintenant devant NOKI NOKI, la base portugaise située à la frontière. Le LECOINTE N'est PLUS loin d'ANGO ANGO. Les Harvard tournent déjà au-dessus de la caserne de la Force Publique, dont on aperçoit les antennes.

Voici les pêcheries d'ANGO ANGO, puis les réservoirs de SOCOPTROL. Tout doucement, le DUFOUR, qui suit le LECOINTE, oblique vers la droite et se dirige vers les réservoirs. Il est 10.20 heures, lorsque le DUFOUR accoste un bateau à l'ancre à SOCOPTROL: en observant aux jumelles, l'on aperçoit quelques Congolais en uniforme aux environs des réservoirs, mais il n'y a pas ce que l'on appelle une occupation sérieuse; sur les crêtes, aucun mouvement de troupes n'est observé.

Après avoir dépassé le coude du fleuve, on découvre aux jumelles la ville européenne de MATADI et l'impression générale est que l'opération sera dure si la Force Publique résiste. On voit une jeep sur la route de terre, qui descend vers le port, la jeep fait marche arrière et remonte vers le haut de la ville ...

7. Briefing donné aux Chefs de Peloton, sur le LECOINTE, au cours de la nuit du 10 au 11.

Le Commandant VAN LAER, de la Force Navale, donne d'abord des précisions sur l'endroit de débarquement à MATADI et indique que le LECOINTE accostera à quai; vu l'élévation du quai, les Pelotons devront quitter l'algérienne par la passerelle et en file indienne. Le Commandant de la 1 Cie 1 ChA fait alors le briefing de l'opération et donne ses ordres:

a) La mission de la Compagnie est d'occuper MATADI pour défendre les installations techniques et éviter le pillage.

b) La caserne REDJAFF de la Force Publique se trouve en haut de la ville européenne, à environ 3 Km du fleuve. Il s'agit de pousser jusqu'à cette caserne, occuper la Force Publique de la ville, éventuellement occuper la caserne et désarmer la Force Publique.

c) L'opération se fera en deux phases:

- une première phase: débarquement et création d'une tête de pont englobant la gare, l'hôtel Métropole et les entrepôts
- une deuxième phase: la progression vers la caserne REDJAFF.

d) Plan de la première phase:

- débarquement successif du 1 PI, PC Cie, PI d'appui, 2 PI, 3 PI, Pelotons de Force Navale, EM Cie.

- le 1 PI occupera au plus tôt le bâtiment de la gare, il protégera ainsi le flanc gauche et couvrira le passage des autres sous-unités sur la passerelle.

- le 2 PI franchira la passerelle au-dessus des voies ferrées dès que le 1 PI aura occupé la gare; il occupera le quartier à droite de la rue.

- le 3 PI franchira la passerelle à son tour et dépassera le 2 PI; il progressera le plus rapidement possible en direction de l'Hôtel Métropole.

- les Pelotons de débarquement de la Force Navale débarqueront ensuite, nettoieront les installations du port et les défendront; un Peloton placera au plus vite un bouchon près du Bureau du Port.

- le PC de compagnie et le Peloton d'appui (2 Mi.30 et 2 blindés) débarqueront derrière le Peloton et progresseront toujours derrière le Peloton de tête.

e) La deuxième phase:

- au mot code POMME, donné au moment où le 3 PI atteint l'Hôtel Métropole, le 1 PI dépassera les deux autres et reprendra la tête en direction de la caserne REDJAFF.

- derrière le 1 Peloton, suivront successivement (prévision): le PC de Cie, le PI d'appui, le 2 PI, le 3 Peloton.

f) L'échelon de ravitaillement débarquera son matériel et préparera nourriture et boissons dès son arrivée sur le quai.

Le poste de secours de Compagnie sera installé à l'église, en face du Métropole.

Le Commandant en second de Compagnie est chargé de récupérer au plus vite un véhicule civil pour assurer l'évacuation des blessés et l'amenée du ravitaillement.

g) Les transmissions:

- le poste ANGRO 9 (soldat DUQUESNE) restera sur le LECOINTE et assurera la liaison avec KITONA.

- la liaison entre le Commandant de Compagnie et le LECOINTE sera assurée par PRC 10, sur fréquence 52 afin de pouvoir ainsi réaliser éventuellement la liaison avec les Harvard.

h) Il est rappelé que l'attitude doit être amicale, sauf si des actes de violence sont commis par les indigènes.

8. Le débarquement et l'exécution de la première phase de l'opération.

a) Il est 10.35 heures lorsque le LECOINTE accoste sans difficulté.

Tous les marins sont à leur poste de combat. Le 1 Peloton est prêt à sauter sur le quai; les autres Pelotons attendent leur tour.

Les hommes sont très calmes et les gradés sont soucieux.

b) Un marin fixe les amarres. Comme prévu, le 1 Peloton, suivi par le PC Cie et le PI d'appui, débarque et marche sur le quai entre les rames

de wagons.

Tout est calme, aucune présence humaine; entre le bateau et la ville, l'entrepont forme un très bon écran.

Au moment où la tête du 1 Peloton se dirige vers le bâtiment de la gare, premier objectif du Peloton, un Congolais est aperçu sur la passerelle au-dessus des voies au chemin de fer: il est en uniforme bleu, porte l'arme à la bretelle et se dirige vers le quai; il n'a rien remarqué. Les hommes du 1 Peloton braquent leurs armes vers lui et lui font les sommations; le policier congolais lève les bras, tout en conservant l'arme à la bretelle, et rebrousse chemin vers la ville. Le Commandant de Compagnie donne l'ordre de ne pas ouvrir le feu.

Le 1 Peloton occupe la gare rapidement. Les deux mitrailleuses et les deux blindés du PI d'appui sont mis en batterie, face à la ville. Entretemps, les autres Pelotons ont débarqué ou débarquent.

c) Le Capitaine VOS se trouve sur la passerelle et donne ordre au 2 Peloton de franchir au plus vite.

A ce moment, le Capitaine VOS aperçoit une vedette remplie de civils congolais, qui voulaient s'enfuir avec leur embarcation; ordre leur est donné d'amarrer le bateau et de rester sur place, ce qu'ils font sans discuter.

Le 2 Peloton franchit la passerelle au pas de gymnastique et, dès qu'il arrive dans la rue, il est soumis au feu.

Le 2 Peloton occupe le quartier lui assigné, mais le combat est engagé et déjà il ne faut plus croire à la prise de MATADI sans utiliser les armes. De plusieurs directions, les armes automatiques crépitent.

d) Le 3 Peloton a franchi la passerelle derrière le 2 Peloton, qu'il dépasse. Comme prévu, il gravit la rue qui monte très fort vers l'hôtel Métropole. Les tirs viennent de partout, mais comme il est impossible de localiser d'où partent les coups, le peloton continue sa progression, sans ouvrir le feu; ce n'est pas le moment de piétiner sur place, il faut gagner la hauteur de la ville, car "nous sommes trop près du port"; il n'est pas question non plus de nettoyer la ville maison par maison, car l'effectif de la Compagnie est trop faible. L'hôtel Métropole est atteint par le 3 Peloton.

e) Entretemps, les Pelotons débarquent du LECOINTE et du KAMINA.

L'EM Cie (échelon arrière, sous les ordres du Lieutenant DELVOSAL, Commandant en second de la Compagnie) a débarqué.

Le Peloton du KAMINA, à gauche, pousse jusqu'au delà de la passerelle.

Le Peloton du LECOINTE, à droite, est soumis au feu, près du Bureau des Douanes. La fusillade s'étend rapidement sur les quais et des coups de feu provenant de tireurs isolés claquent de toutes parts.

Les quais n'étant plus sûrs, le Lieutenant DELVOSAL déploie quelques hommes de l'autre côté des hangars face à la ville.

Quelques tireurs sont localisés, notamment sur les grues, sur les trains de marchandises, dans les maisons face au port ainsi que dans la colline dominant le port à droite.

A ce moment, le LECOINTE s'écarte du quai et gagne le milieu du fleuve, emportant le matériel et les réserves, que l'on n'a pas encore eu le temps de débarquer: il ne sera donc pas possible de ravitailler la Compagnie au cours de la journée.

f) Le plan de la première phase de l'opération a été exécuté; les objectifs sont atteints. Les hommes se sont bien comportés, c'est pourtant leur baptême du feu.



2^{me} CHASSEURS ARDENNAIS

Fraternelle 2 ChA

Tous présents au Rappel

Du 18 au 21 avril 1991, le 2ème Régiment (en fait bataillon) de Chasseurs Ardennais (2 ChA) organisait un rappel pour officiers et sous-officiers d'active et de réserve à l'Ecole d'Infanterie (EI) d'Arlon.

Centré sur l'aspect tactique, en rapport avec les nouvelles missions du bataillon, ce rappel a permis à tous de prendre conscience du rôle important du 2 ChA au sein de la 12ème Brigade d'Infanterie de réserve.

La planification de ce rappel prévoyait une durée variable selon les différentes catégories de personnel, à savoir 4 jours pour les officiers d'active, 3 jours pour les officiers de réserve et la majorité des sous-officiers d'active et enfin 2 jours pour les sous-officiers de réserve.

Cet étalonnage dans le temps s'est traduit par une grande souplesse dans la réalisation du programme d'instruction.

Le 2 ChA en 2 mots et demi

Missions:

Bataillon d'Infanterie motorisé, le 2 ChA fait partie de la 12ème Brigade de réserve, il doit être à même d'intervenir à la demande à la fois des Forces d'Intervention (nouvelle appellation du 1 (BE) Corps) et des Forces de l'Intérieur, sans oublier une éventuelle action au profit de l'ONU.

Moyens:

Composé de personnel d'active et de réserve, le 2 ChA peut mettre en oeuvre trois compagnies de fusiliers, et une compagnie Etat-Major et service. La puissance de feu de bataillon se concrétise dans 4 mortiers 4"2, 9 mortiers 60 mm, 12 postes de tir MILAN, 270 LAW et 27 Mag sans oublier les traditionnels FALO et FAL dont 27 dans la configuration tireur d'élite. Le peloton éclaireur à lui seul dispose de 3 Scimitar, 2 Scorpion et 2 Spartan. Un bel arsenal au service de la paix!

Le premier jour fut consacré essentiellement aux tâches de coordination et de préparation, un travail qui se situait au niveau des Commandants de Compagnie et des Chefs de peloton.

Le second jour était entièrement dévolu aux officiers de réserve. Les exercices reconnus la veille furent expliqués et répétés au niveau des Chefs de peloton et des chefs de section.

Le troisième jour, seul l'aspect du fusillier de base fut examiné et ce dans ses moindres détails par les sous-officiers de réserve. Le dernier jour, tout le personnel du bataillon participa à un tir FAL-FALO et GP au camp de Lagland et à un parcours "VITA" dans les environs de FREYLANGUE.

La recommandation du Chef de Corps, le LtCol BEM JACQUES, "Faire peu de choses mais les faire à fond" fut respectée à la lettre.

La série d'exercices de cadre planifiés par l'Etat-Major du bataillon fut traitée dans les moindres détails. Chacun à son niveau a eu largement l'opportunité de se familiariser avec les nouveaux procédés de combat qui devraient être mis en oeuvre par le bataillon en cas de nécessité.

La lecture de carte, sous la forme d'un dropping

de 10 km en forêt d'Anlier, occupa toute la soirée du deuxième jour.

Le Colonel BEM GILSON, Commandant la 12ème Brigade d'Infanterie de réserve, visita le 2 ChA pendant son instruction sur le terrain et rehaussa de sa présence l'apéritif qui précéda le repas de Corps.

Pris en commun, sans distinction de grade comme le veut la tradition, ce repas de Corps fut ainsi l'occasion pour le Lt Col BEM JACQUES de remercier certains officiers qui quittent le bataillon et principalement le Commandant (de réserve) DUQUESNE qui symbolisa, tout au long de ses carrières, qu'elles soient civiles ou militaires, l'union de l'armée et de la nation puisqu'il a participé à tous les rappels du bataillon et qu'il a créé pour actives et réservistes, une compétition de tir au pistolet qui porte son nom.

En conclusion, ce rappel, apprécié de tous, a permis au 2 ChA de se montrer une fois de plus sous son meilleur jour à savoir "activement de réserve".

Résiste et Mords
Lt STORMS



Le Cdt (R) Michel DUQUESNE vu par feu le Capt (R) Jean LIM

Pour les collectionneurs:

L'insigne de poitrine du bataillon sera disponible dès le 30 mai auprès de l'Adj CHARLIER, Cie Instr S/Offr EI, avenue du 10ème de Ligne 6700 Arlon.

Pour tout renseignement, téléphonez au 063/22.04.81 ext 2201.

2^{me} CHASSEURS ARDENNAIS



Le fanion du 2 Ch A dans les mains du Cdt GERARD, officier S1

Le fait de rester en forme

L'entraînement physique de tous les rappels du 2 Ch A



NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Commandant e.r. Roger GEORGES
DE BASTOGNE A EXAERDE

Campagne du 2 Régiment de Chasseurs Ardennais 10 mai 1940 - 10 juin 1940

Faisant suite à "La Chronique du 2 Régiment de Chasseurs Ardennais" (10 mars 1933 - 10 mai 1940) l'auteur fait revivre les jours mémorables de mai 1940.

De BASTOGNE à EXAERDE, du vendredi 10 mai au lundi 10 juin 1940, en passant par TOHOGNE, TEMPLoux, AISCHE-EN-REFAIL, RHODE-SAINT-GENESE, la DENDRE, l'ESCAUT, la LYS, le NERINGBEEK, le POUQUESBEEK, BIESGAT, les Chasseurs de BASTOGNE font leur devoir.

Le moral est du tonnerre malgré la fatigue, la chaleur, l'inconfort, la peur, le manque de sommeil et de ravitaillement, les centaines de kilomètres parcourus de nuit avec des vélos surchargés dans des cahots sans nom, les bombardements, les blessés qui réclament des soins et les camarades morts qu'il faut abandonner.

Le 28 mai, ils se battent encore alors que la capitulation a été décrétée, mais ils ne le savent pas.

Quand ils l'apprennent, ils ne veulent pas y croire. Beaucoup pleurent.

Vient ensuite les cantonnements, les retrouvailles des copains perdus, les décomptes des absents, les départs vers l'ALLEMAGNE et les libérations.

Le canevas de ce livre de 380 pages maximum est tiré des journaux de campagne du régiment et des bataillons compulsés au Centre de documentation historique des forces Armées et de l'Historique écrit par le général MERCKX.

L'auteur a ensuite laissé parler ceux-là mêmes qui ont vécu les événements, des soldats, des sous-officiers, des officiers.

36 cartes et annexes illustrent le texte.

Le prix de vente, frais d'envoi compris, est fixé à 495F. Le livre paraîtra dans le courant du mois de juin 1991. Il vous sera envoyé contre remboursement.

Les réservations sont à adresser à:

GEORGES Roger
Rue Daucoine 1
15330 SART-BERNARD.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

La vie au Bataillon

1. Activités principales

20 fév: Marche Bn
01 mar: Cross Bn.
12-28 mar: Garde aux Palais Royaux.
29 mar: Cross Bn.
08-12 avr: Camp de tir à BEVERLOO (3 Cie+Pl Ecl)
18 avr: Marche Bn - 15 Km
26 avr: Cross Bn.

2. Départ:

01 fév: SVM PINZI d'OLIVEIRA part en congé illimité
02 avr: Les SLT HERINCKX, DOCHY, LOUMAYE sont mis en congé illimité. Le Lt DEMEUSE est mis en disponibilité
26 mai: Le SLT BENOIST est mis en disponibilité
01 sep: Le Cpl DUBRULLE part en congé illimité
01 déc: Le Lt DOURTE est mis en disponibilité.

3. Arrivées:

04 fév: Les SVM CHERRY et VAN ISRAEL sont venus de CI N°1.
26 fév: Adjt COR CARPENTIER de CHANGY est venu du CE Cdo.

4. Commissionnements

01 fév: Les Cpx CSOR BEQUAERT, CHATELAIN, FONTANA, LECOQ, VANDEN BULKE sont commissionnés au grade de Sgt. CSOR
01 fév: Les Adjt COR COUNSON, HERINCKX, LOUMAYE sont commissionnés au grade de Lt de Res.
01 fév: L'Adjt COR Med KAIRIS et l'Adjt COR Aum DEVOS sont commissionnés au grade de SLT de Res.
01 mar: Les Sdt MIL ADAMZAK, CERFONTAINE, GUSTIN, GIELEN sont commissionnés au grade de Cpl MIL.
01 avr: Les Sdt MIL ADAM, GILSON, SPAGNILO, LABRIQUE sont commissionnés au grade de Cpl MIL.

5. Brevets - Cours

31 jan: 1 Sgt DEDERICHs a suivi et réussi le cours CRAC.
22 jan: SVM BEUKENNE a suivi et réussi le cours Opr Rtf/Tg 34
11-30 mar: Sgt STEENHOUT a suivi et réussi le stage BCdo.
27 mar: Cpl Chef YVENS et Cpl TILLEN ont obtenu le brevet Cours Chauffeur bus.

6. Rappel Offr de réserve

21-25 jan: Les Maj de Res DE BECO, PUTTAERT, SUGGENROOM, GOFFART, WATELET, ORBAN, VAN DAMME et STOCO ont suivi le stage "candidats LI Col de Res".

7. Prestation de serment

22 février: Le Med SLT COM KAIRIS, l'Aum SLT COR DEVOS, les SLT COR BAIDAK, HERINCKX, HUNIN et LOUMAYE ont prêté serment.
22 mars: Le SLT COUNSON et les Sgl MIL DUTERME, WANTIÉZ, GAJEWSKI, FONTEYN et TRODOUX ont prêté serment.
29 mars: Le SLT Res ADAM a prêté serment.

8. Pension sur demande

01 février: L'Adjt Chef GENTEN est en pension sur demande.

9. Changement de cadre

01 janvier: Le Lt Col KEUTIENS passe dans le cadre de réserve.

10. Promotion

01 janvier: Le Lt Col KEUTIENS est nommé au grade de COL RES.

11. Mise en subsistance

02 avril: Le SVM BEUKENNE est mis en subsistance à l'E.R.S.M.
15 avril: Le Capt DE BECKER est mis en subsistance au 3 ChA jusqu'au 12 juillet 91.

Das Leben im Bataillon

1. Hauptaktivitäten

20 Feb.: Bataillonsmarsch
01 Mär: Bn-Cross.
12-28 Mär: Wache an den königlichen Palästen in Bruxelles
29 Mär: Bn-Cross.
08-12 Apr: Kleinkalibergewehr schiessen in Beverloo der 3Kie und Auklärer Zug.
18 Apr: Bataillonsmarsch
26 Apr: Bn-Cross.

2. Abgänge

01 Feb: Zeitsoldat PINZI d'OLIVEIRA in unbegrenzten Urlaub
02 Apr: die Res Unterleutnant HERINCKX, DOCHY, LOUMAYE in unbegrenzten Urlaub.
26 Mai: Der Unterleutnant DEMEUSE einstweilen entlassen
29 Aug: Der Unterleutnant BENOIST einstweilen entlassen
01 Sep: Der Korporal DJBRULLE einstweilen entlassen
01 Okt: Der Oberleutnant DOURTE einstweilen entlassen.

3. Ankünfte:

04 Feb: Die Zeitsoldaten CHERRY und VON ISRAEL vom CI N° 1.
26 Feb: Adjt COR CARPENTIER de CHANGY von der Kommando-einheit

4. Ernennungen

01 Feb: Die Milizkorporale BEQUAERT, CHATELAIN, FONTANA, LECOQ, VANDENBULEKE sind zum Sgt CSOR ernannt worden
01 Feb: Die Adjt COR COUNSON, HERINCKX, LOUMAYE sind zum Reserveunterleutnant ernannt worden.
01 Feb: Der Adjt COR Arzt KAIRIS und der Adjt COR Feldgeistlicher sind zum Reserveleutnant ernannt worden.
01 Mär: Die Milizsoldaten ADAMZAK, CERFONTAINE, GUSTIN und GIELEN sind zum Korporal befördert worden.
02 Apr: Die Milizsoldaten ADAM, GILSON, SPAGNIOLO, LABRIQUE sind zum Korporal befördert worden.

5. Auszeichnungen - Kursus

31 Jan: 1 Sgt DEDERICHs hat den KRAC Kursus gefolgt und bestanden
22 Jan: Zeitsoldat BEUKENNE hat den Funker-Kursus Opz Rtf-Tg (34) gefolgt und bestanden
11-30 Mar: Sgt STEENHOUT hat den Kursus B Kommando gefolgt und bestanden
27 Mar: Cpl Chef YVENS und Cpl TILLEN haben den Führerschein für Busfahrer bestanden.

6. Wiedereinberufung Reserveoffiziere

21-25 Jan: Die Reserve Majors BECO, PUTTAERT, EYGENROOM, GOFFART, WATHELET, ORBAN, VAN DAMME und STOEQ haben die Vorbereitungszeit als Kandidat für Lt Col der Reserve gefolgt.

7. Eidablegung

22 Feb: Arzt Lt RO KAIRIS, Feldgeistlicher

22 Mär: Ullt RO DEVOS sowie die Ullt BODAK, HERINCKX, HUNNIN und LOUMAYE haben den Eid abgelegt. Der Ullt Counson die Miliz Sgt DUKENNE, WAUTIEZ, GAJEWSKI, FONTEYN und TRODOUX haben den Eid abgelegt.

24 Mär: Der Ullt der Reserve ADAM hat den Eid abgelegt.

ST.B. Verletzung auf eigene Anfrage im Ruhestand

01 Feb: Adjt Chef GENTEN im Ruhestand auf eigene Anfrage.

9. Kaderwechsel

01 Jan: Der Oberstleutnant KEUTIENS tritt in dem Reservékader ein.

10. Beförderung

01 Jan: Der Oberstleutnant der Reserve KEUTIENS ist zum Grad des Oberst der Reserve befördert worden.

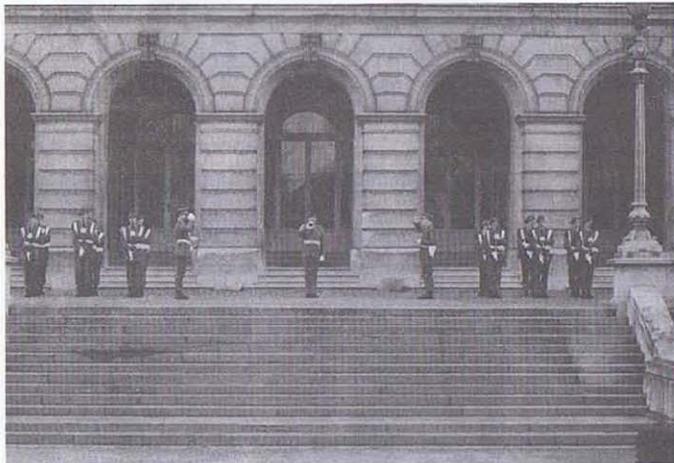
11. In Subsistance

02 Apr: Der Zeitsoldat BEUKENNE ist in Subsistance in der Königlicher Schule für Sanitätswesen Kapitän DE BECKER ist in Subsistance im 3ten Ardennenjägerbataillon bis zum 12 Juli 1991.

Garde aux Palais Royaux

Le 3ème Bataillon de Chasseurs Ardennais a eu l'insigne honneur de monter de garde aux Palais Royaux du 12 au 28 Mars 91. Ce fut du Personnel de la 3ème Compagnie et de la Compagnie Etat-Major et Services qui assura cette mission avec brio.

Das 3te Ardennenjägerbataillon hatte die Ehre vom 12 bis zum 28 März 91 Wache zu stehen an den königlichen Paläste. Personal der 3ten und Stabskompanie übernahmen diesen Auftrag.



La Relève de la Garde à BRUXELLES
Wacheparade in BRUSSEL



Le Sgt HANZEN Chef de Poste à BRUXELLE
Sgt HANZEN Wachoberst in BRUSSEL



Sentinelle de faction au Palais de LAEKEN
Schildwache in LAEKEN



La Garde du Sgt PAULY conduite par l'Offr de Garde descendant
Die Wache des Sgt PAULY geführt durch den abgehenden Wachoffizier

Fastes régimentaires du 3e Chasseurs Ardennais

Le 3e bataillon de Chasseurs Ardennais caserné à VIELSÄLM vient de célébrer ses fastes régimentaires. Les festivités ont débuté à CHABREHEZ, là, où le 10 mai 1940, deux sous-lieutenants et quatre soldats tombèrent, fauchés par les balles nazies. Ces héros n'avaient pas failli à la devise des bérets verts: "Résisto et mords". Deux pelotons et armes rendaient les honneurs et beaucoup d'anciens des Fraternelles de la région avaient répondu "présents" à cette manifestation d'hommage.

Le commandant Ghysel rappela ces combats puis le bourgmestre Houffalcois, José LUTGEN et le lieutenant-colonel DE TANDT, commandant le régiment, fleurirent la pierre du souvenir. Après le céfilé des troupes, l'étendard en tête, les invités, autorités et soldats gagnèrent Rochelival où une cérémonie similaire se déroula.

Le soir fut réservé à une veillée d'armes ayant pour cadre le monument dédié aux morts du régiment et du 6e Chasseurs Ardennais. Sonneries de cors, poèmes, projection de diasp sur fond musical illustrèrent la partie liturgique tandis que les torches brillaient dans la nuit. le président de la fraternelle locale, le chef de corps et le député-bourgmestre REMACLE déposèrent

un hommage fleuri.

Le point d'orgue des cérémonies fut la prise d'armes placées sous la présidence du général-major André GRAVET. De nombreuses personnalités rehaussaient de leur présence cette manifestation. Parmi elles, le ministre MARAITE et les lieutenants généraux CHABOTIER et GENOTTE.

Dans son allocution, le chef de corps mit l'accent sur la paix qui régné depuis 45 ans tout en disant: "Nous evons prendre garde et ne pas nous endormir dans le confort car les bouleversement survenus à l'Est et en Irak nous incitent à réfléchir sur cette paix qui pourrait se briser."

Des officiers et sous-officiers prêtèrent serment de fidélité aux lois du peuple belge puis ce fut la remise de distinctions honorifiques au capitaine BORGBOUX, à l'adjudant-chef PINT, à l'adjudant NANDRIN et au sergent-major LEMBREE. Le monument RATZ fut fleuri puis ce fut le défilé terminal en apothéose qui clôtura ces manifestations sur les accents de la Marche des Chasseurs Ardennais jouée par la Musique du 151e Régiment d'Infanterie de VERDUN (France).

G.G.



En marge du congrès des Chasseurs Ardennais





6^{me} CHASSEURS ARDENNAIS

Lieutenant-Colonel de Réserve
René FABRY
Commandant le 6e Chasseurs Ardennais
Avenue de l'Europe 94
4430 Ans

A Monsieur Guy Coëme
Ministre de la Défense Nationale
Au Lieutenant-Général José Charlier
Chef d'Etat-Major Général

Ans, le 03 mai 1991

Monsieur le Ministre,
Mon Général,

J'ai été informé du projet de suppression de deux Etats-Majors tactiques de Défense Militaire du Territoire sur les quatre actuellement opérationnels en Province de Liège. Subsisteraient, dans cette hypothèse, le 1er Cyclistes-Frontière et le 7e Lanciers; disparaîtraient le 2e Cyclistes-Frontière et le 6e Chasseurs Ardennais.

En tant que citoyen-contribuable je pourrais comprendre que toute économie réalisée sur le budget de la Défense Nationale paraît justifiée dans le contexte actuel de détente Est-Ouest. Encore que ...

En tant qu'Officier de Réserve au courant des missions dévolues à la Défense Militaire du territoire en Province de Liège, par un nombre inchangé d'unités à articuler par des Etats Majors tactiques, au nombre de deux au lieu de quatre; j'émetts les objections les plus nettes.

En tant qu'Officier de Réserve et en même temps que citoyen-contribuable, je dis que la réalisation du projet n'engendrerait aucune économie mais poserait de nombreuses questions quant à l'opérationnalité et le devenir de la Réserve.

En tant que Commandant du 6e Chasseurs Ardennais j'ajoute que la réalisation éventuelle du projet serait ressentie comme une particulière injustice.

Dédoublément du 3e Chasseurs Ardennais en 1940, le 6e Chasseurs Ardennais s'est distingué d'une manière tout à fait remarquable à Gottem, ce qui lui a valu d'être cité à l'ordre du jour de l'Armée, le 27 mai 1940, dans ces termes élogieux: "Leur magnifique conduite au cours des opérations de défense de la Lys, pendant les journées des 24, 25 et 26 mai 1940; ont accompli ponctuellement la mission qui leur était confiée, sous un bombardement intense de l'artillerie et de l'aviation ennemies. Cette citation entraîne l'inscription "La Lys 1940" sur leurs drapeaux, chars et boucliers".

Au nom des quarante tués, des nombreux blessés du 6e Chasseurs Ardennais de la Campagne de 1940.

Au nom de leurs familles, de tous leurs compagnons d'arme dont bon nombre restent actifs au sein de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais: la suppression du 6e Chasseurs Adennais serait une injure à la mémoire collective.

Dans l'après-guerre, le 6e Chasseurs Ardennais n'a cessé de vivre. J'y sers depuis plus de vingt ans. Sous l'impulsion des Chefs de Corps successifs, j'affirme que la volonté d'améliorer sans cesse les connaissances militaires et d'élever, par des activités appropriées, le moral au plus haut niveau, ont fait du 6e Chasseurs Ardennais une es meilleures unités de la Défense Militaire du Territoire.

Par ailleurs, la recherche de relations privilégiées Armée-Nation, a toujours été encouragée au 6e Chasseurs Ardennais: Huy, ville de garnison du Régiment en 1940 est devenue la ville-marraine du 6e Chasseurs Ardennais en 1978, lorsque le Bourgmestre d'alors et ancien du 6e, le Sénateur honoraire Eugène Lecoq et le Lieutenant-Colonel de Réserve Marcel Sacré, alors Chef de Corps, signèrent conjointement une charte.

Nous avons encore pris l'initiative de commémorer le 50e anniversaire des événements de 1940 à Huy en mai 1990. A cette occasion le Bourgmestre de Huy, Madame Anne-Marie Lizin et moi-même, avons décidé le renouvellement des liens de parrainage qui lient la ville de Huy et le 6e Chasseurs Ardennais.

Enfin, nos compatriotes de langue allemande qui ont effectué leur service militaire à la 3e Compagnie dite la "Dritte" du 3e Chasseurs Ardennais de Vielsalm, seule unité germanophone d'active, sont naturellement versés dans la Réserve au 6e Chasseurs Ardennais. Nous avons, en effet, l'honneur de disposer de la seule compagnie de langue allemande de la Réserve.

La suppression du 6e Chasseurs Ardennais serait injuste pour la communauté germanophone de Belgique et pour la Province, bilingue, de Liège.

Comme à notre habitude, nous, Chasseurs Ardennais, combattons tous ensemble le projet.

Au nom de tous les Officiers actuellement en service ou ayant servi au 6e Chasseurs Ardennais, nous vous demandons instamment d'empêcher par votre autorité et par votre sagesse, la suppression du 6e Chasseurs Ardennais dont tout, au contraire des motifs avancés, justifie l'existence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Mon Général, l'expression de ma haute considération.

René FABRY,

P.S. Cette lettre est approuvée sans réserve, par écrit, et à l'unanimité par près d'une centaine d'officiers, presque tous originaires de la Province de Liège, en service ou ayant servi au 6e Chasseurs Ardennais. Une copie de cette lettre est envoyée à des personnalités concernées, à un titre ou l'autre par cette question. Leurs noms, classés par ordre alphabétique, et leur fonction sont repris ci-après.

LISTE

Joseph ANDRE
Paul BOLLAND
Jean BRICART

Lucien CHAMPION
René COBUS
Marcel DE TANDT
Fred EVERS

Valmy FEAUX
Freddy FERRARO
Albert GEHLEN
Albert HUBERT

Raoulin KEUTIENS

Eugène LECOQ
Anne-Marie LIZIN
Charles-Ferdinand NOTHOMB
Joseph MARAITE

Yves MATTART
Marcel REMACLE
Marcel SACRE
Henri SCHLITZ
Robert TANIER

Gérard VAN NIEUWENHOVE

Président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Gouverneur de la Province de Liège
Président de la section Liège-Verviers de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Président d'Honneur de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Commandant de Province de Liège
Commandant le 3e Bataillon de Chasseurs Ardennais
Sénateur et Bourgmestre de Eupen
Président du Conseil de la Communauté française de Belgique
Commandant la 7e Brigade d'Infanterie blindée
Député, Bourgmestre de Saint-Vith
Président Honoraire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Commandant le 6e Régiment de province (Liège)
Sénateur honoraire et ancien Bourgmestre de Huy
Secrétaire d'Etat et Bourgmestre de Huy
Président de la Chambre des Représentants
Président de la Communauté germanophone de Belgique
Commandant le 1e Bataillon du Chasseurs Ardennais
Bourgmestre de Vielsalm
Ancien Commandant du 6e Chasseurs Ardennais
Bourgmestre de Liège
Président de la Section de Huy, de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Ancien Commandant du 6e Chasseurs Ardennais.



LE MOT DU PRESIDENT DE LA SECTION DE LIEGE-VERVIERS

FORS L'HONNEUR ...

Je me souviens qu'étant enfant, j'avais été fasciné par une gravure représentant le Roi Albert devant un paysage de désolation, fait de plaines inondées, de villes détruites et de barbelés. La légende disait: "tout est perdu fors l'honneur".

Intrigué par cette expression peu courante, j'en avais demandé la signification à mon père, ancien combattant de 14-18.

Et c'est ce jour là que je me suis senti fier d'être Belge.

Fier de nos héros de 1914, puis plus tard de notre armée de 1940, fier de nos résistants, de nos prisonniers politiques, de nos martyrs, fier de nos volontaires de Corée, fier de nos paras de STANLEYVILLE, fier d'être né dans un tel Pays.

Cette fierté que m'avait léguée mon père, avant de tomber en défendant notre terre d'ARDENNE, je l'ai communiquée à mes fils, mais je commençais à me demander comment eux et moi nous allons la transmettre à mes petits-enfants. Nous reste-t-il encore l'honneur?

Pouvons-nous encore être fiers d'être Belges, quand, même un KADHAFI ose nous donner des leçons sur la façon de traiter nos immigrés.

Certains ont crié au scandale, mais réfléchissons bien, pourquoi se gênerait-il?

Quelle considération ou quel respect peut-il avoir pour un pays de où l'on accourt du fond du Botnage, pour lui cirer les bottes, chaque fois qu'il siffle ou fronce les sourcils.

où l'on libère légalement, pour bonne conduite, l'auteur de l'assassinat d'enfants.

où l'on refuse, en pleine guerre, de vendre à ses alliés des munitions que l'on possède en stocks excédentaires.

où certaine "excellence" se fabrique de faux passeports pour se rendre au Maghreb.

où, avec la complicité de certaines autorités, on laisse circuler impunément un terroriste mondialement recherché, par ailleurs, auteur du kidnapping de compatriotes. où l'on se précipite

pour aller embrasser ARAFAT, au moment même où les instances européennes recommandent d'éviter tout contact avec ce sinistre personnage. Certains, après ces interventions pour le moins discutables, se vantent d'avoir tout sauvé. Tout sauvé? ... fors l'honneur.

Que reste-t-il de notre honneur?

Après la participation timorée de la Belgique à la guerre du Golfe, nous venons de vivre un épisode curieux mais significatif que l'on s'est soigneusement pressé de cacher au grand public: la non-expédition kurde du 1er bataillon des Chasseurs Ardennais.

Après la participation timorée de la Belgique à la guerre du Golfe, nous venons de vivre un épisode curieux mais significatif que l'on s'est soigneusement pressé de cacher au grand public: la non-expédition kurde du 1er bataillon des Chasseurs Ardennais.

Parmi les militaires belges se trouvaient des Chasseurs Ardennais du 1er bataillon, dont la mission était d'installer des camps de réfugiés en Iran.

Des caméras de la télévision nous avaient montré les préparatifs de départ des hommes au bérêt vert et à la hure.

Personne dans la presse écrite ou télévisée n'a révélé que nos Chasseurs Ardennais n'étaient jamais arrivés à destination pour la simple raison qu'on leur avait interdit d'embarquer. Pourquoi??

Parce que, dans une officine ministérielle on s'était avisé que nos Chasseurs Ardennais aboieraient une hure et que la vue d'une tête de sanglier pouvait indisposer certaines autorités coraniques pour qui le porc, qu'il soit domestique ou sauvage, est un animal impur ...

J'ignore de quel cerveau obtus est sortie cette trouvaille géniale qui mériterait, à mon sens, une citation avec trois croissants, dans le bétisier national, communautaire ou régional.

Si la vue d'un sanglier ne convenait pas à ceux que nous allions secourir, peut-être aurait-on pu, afin de nous faire pardonner notre générosité,

remplacer la hure par une tête de mouton ou par des pattes de lièvres, animaux dont le courage et la combativité semblent mieux en rapport avec l'esprit qui règne dans certaines sphères gouvernementales.

La brosse à reluire, n'aurait, en tout cas, pas pu servir d'emblème car d'une part, les Chasseurs Ardennais ne s'en servent que pour leurs chaussures personnelles et d'autre part elle aurait pu être elle aussi considérée comme une provocation, car les meilleures sont faites en poils de sanglier.

Si la hure dérange à ce point, devons-nous bientôt adresser, à la grande mosquée du Cinquantenaire, une demande en 5 exemplaires, pour obtenir la permission de la porter à nos boutonnières et sur nos drapeaux?

Va-t-on imposer un Gouverneur de la province de Luxembourg, de remplacer son sanglier, qui a "une ardeur d'avance", par un autre animal plus docile et mieux toléré par les islamistes qu'on l'oblige à accueillir sur son territoire?

Et pourquoi n'interdirait-on pas, un jour, de manger des croissants???

Re devenons sérieux.

Cette décision ridicule n'honore pas la Belgique et elle ne mériterait qu'un haussement d'épaules ou qu'un franc éclat de rire, si elle n'avait profondément déçu des jeunes qui, dans un élan de générosité, avaient voulu se rendre utiles et qui ne comprennent pas l'affront qu'on leur a fait. J'espère que mes propos apporteront un peu de baume au cœur de ces petits gars qui s'étaient portés volontaires sans arrière-pensée, pour aller secourir des malheureux.

Leur geste nous rend la fierté d'être Belges.

Jean Bricart



Photo d'archives d'E. GRASSER
Un dernier peloton "convée patates" avant le départ d'ARLON à MARCHOVELLETTE en juillet 1914. - 10^{ème} de Ligné d'ARLON

La page d'histoire des Chasseurs Ardennais

La Dendre 1940

Au moment des combats sur la Dendre, en mai 1940, la 1 Cie/1 Regt ChA reçut un renfort inespéré quoique temporaire.

En 1949, le Lt Colonel MATHEN qui était en mai 1940 le commandant de la 1 Cie, après des recherches, retrouva l'adresse de l'officier venu en renfort et sollicita, de sa part, une relation des faits. Ceci fut fait. Il reçut donc en retour une brève lettre, écrite en français, et quatre pages manuscrites, en flamand, langue maternelle de l'intéressé.

Peut-être est-il encore en vie? Mais de nombreux Anciens de 40 qui ont vécu ces événements seront certainement intéressés par ce texte que j'ai retrouvé et entrepris de traduire littéralement.

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de vous expédier, ci-joint, la relation si (sic) complète que possible demandée.

J'espère que vous complèterez et corrigerez là où je ne serais pas complet ou exact: il y a déjà 9 ans et vu que j'étais blessé je n'ai pas pris de notes, ni détails.

De toute façon, je garde le meilleur souvenir de mon séjour en votre unité et de ses exploits.

Hoogstraten, le 19.5.49

Le Lieutenant BISSCHOPS



Rapport concernant le combat livré contre des éléments blindés ennemis le 19 mai 1940, dans le cadre et comme renfort de la 1 Cie du 1 Regt de Chasseurs Ardennais.

Le 17 mai 1940, mon unité qui appartenait à la Cie Canons 4.7 sur T 13 de la 11 DI était en repli vers la commune de SLEIDINGE où je devais rejoindre le cantonnement de Cie.

J'ai reçu l'ordre du commandant de la Division des Chasseurs Ardennais de prendre part, comme renfort, à la défense anti-chars du 1 Regt.

Le 19 mai 1940, je ne disposais plus que d'une pièce C 4.7 sur T 13 avec laquelle j'appuyais la 1 Cie sous les ordres du Cdt MATHEN.

Dans le cadre des combats à l'ouest de la Dendre, je devais ce jour défendre avec cette unité un compartiment de terrain à l'ouest de la rivière MEULEBEEK, à l'ouest de WICHELEN. Vers 18h15, après que cette unité eût pris position dans l'après-midi et que le pont sur le MEULEBEEK eût sauté, une avant-garde allemande composée d'éléments très mobiles est apparue à l'ouest de WICHELEN.

Ils furent accueillis par les feux de la Cie et immédiatement bloqués sur la rive ennemie de la rivière.

Ma mission normale était d'interdire l'accès aux blindés ennemis, mon intervention éventuelle sur d'autres éléments seulement sur ordre du Comd Cie.

Le terrain n'offrait pas de couverts et nous étions installés dans un champ de blé.

Vers 19h, j'ai reçu l'ordre du Cdt MATHEN d'ouvrir le feu sur 3 véhicules légers blindés ennemis équipés de C 3.7. qu'il m'a signalés. A l'est du MEULEBEEK la route s'incurvait. Alors que le contact pouvait normalement être attendu le long de la route, les véhicules de combat signalés avaient probablement quitté la route pour s'infiltrer sous le couvert de haies et de buissons et prendre position près de nos positions.

Au moment de notre intervention, il est apparu que la bague de direction du viseur de mon C 4.7 était défectueuse et que le système de pointage déviait d'au moins 20 millièmes, il fallait en tout cas ouvrir le feu.

Comme chef de peloton et commandant de la pièce dont je disposais à ce moment, je ne pouvais dans ces conditions laisser tirer les serveurs du canon. J'ai donné l'ordre au caporal

pointeur de régler la hauteur, au tireur de mettre la hausse et au chauffeur de passer les munitions; j'ai réglé moi-même la pièce en direction avec le cran de mire et le guidon sur le tube du canon et j'ai ouvert le feu de derrière en tirant sur le cordon. C'était la seule possibilité restante pour pouvoir utiliser efficacement la pièce. Le chef de pièce aurait dû normalement conduire le tir et le corriger. Vu le développement rapide à ce moment de l'engagement, il ne m'était pas possible simultanément de moi-même tirer, observer, et corriger le tir.

Spontanément le Cdt MATHEN, debout derrière la pièce prit l'initiative et me donna les désignations d'objectif et la correction du tir. Un véhicule léger de reconnaissance allemand fut touché, on entendit des cris d'équipage. J'ai ensuite tiré avec des obus explosifs dans le jardin, dans la maison toute proche, sur le tournant de la route pour atteindre des soldats allemands planqués derrière des maisons.

Il s'en suivit une violente réaction ennemie avec tir d'obus perforants et explosifs. Le Cdt MATHEN continua de diriger le tir.

Prendre une position de rechange est impossible: il n'y en a pas dans ce champ plat; le duel ne se poursuivit pas: des balles de mitrailleuse et de fusils hachèrent le champ, un obus anti-char allemand atteignit notre pièce 4.7 frontalement. Le caporal pointeur fut tué à son poste dans la pièce, et moi je suis blessé à différents endroits, surtout des éclats dans mon côté droit, bras et jambe et mon casque perforé m'a blessé à la tête.

Mon chauffeur, couvert par moi, subit une légère blessure, mon tireur à l'intérieur de la pièce et le Cdt MATHEN ne furent miraculeusement pas touchés.

Croyant que j'avais été touché par un obus explosif et que la pièce était intacte, je donnais l'ordre au chauffeur de déplacer la pièce, mais l'obus ATK avait perforé le T13.

Un soldat charitable de la Cie de Chasseurs Ardennais me posa sans atténuer un pansement à mon bras droit et aidé par mon chauffeur et mon tireur et sur les indications du Cdt MATHEN,

j'atteignis en rampant dans les blés, épuisé par la porte de sang et toujours sous les feux de l'ennemi le poste de secours à SCHELLEBELLE.

Les témoins de ces événements sont 1Sgt-Major KLEIN, les Sdt REUMONT et LOUIS. (1) J'ai été évacué par une ambulance, avec le Slt GOUVERNEUR et un soldat de la même unité respectivement blessé à l'avant-bras et fortement blessé à la cuisse.

Mon caporal pointeur était un certain BRAECKE, et mon chauffeur, légèrement blessé un certain DE KEUKELEIRE, tous deux de GAND, et miliciens des classes 1939 ou 1939.

Mon tireur était un certain VERHJEN (Limbourg) Ainsi rédigé comme rapport et avec le meilleur souvenir de la 1 Cie du 1 Regt de Chasseurs Ardennais 1940, je signe le 19 mai 1940 BISSCHOPS Jozef-Albert, Slt de réserve en 1940, actuellement Lt de réserve, matricule 40.944.

BISSCHOPS J.A.
Moerstraat, 16
HOOGSTRATEN

Commentaires du Comd 1 Cie/1 Regt ChA en mai 40.

(1) dans le texte: erreur, c'est moi qui ai ramené l'officier blessé à mon PC, à 100m de la pièce. De là, il est évacué sur le PS/En par le soldat LOUIS.

(2) résultats de l'action:
1 char léger détruit (caen de 37) (touché de front)
2 chars légers obligés de se réfugier dans un gros verger où ils s'embusquent et finissent par faire coup but sur notre C 4.7 qui n'a cessé de les contre-battre.

RESISTE
ET
MORDS !

Bientôt la fin d'une injustice!

Si la parution au **Moniteur Belge** devait être trop proche des vacances d'été, le bénéficiaire potentiel se montrera cependant attentif à introduire sa demande dans les 3 mois de la publication audit **Moniteur**, pour que la rente prenne cours au 1er janvier 1991.
A.A.

PROJET

Arrêté royal autorisant le cumul d'une rente de mobilisé avec une rente de guerre.

"Vu la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes du devoir patriotique, notamment l'article 15, 4°;

"Vu la loi du 8 août 1981 portant création de l'Institut national des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre, notamment l'article 29;

"Vu la loi du 7 juin 1989 instaurant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, notamment l'article 25, 3°;

"Vu l'avis de l'Inspection des Finances; "Vu les lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973, notamment l'article 3, & 1er, modifié en dernier lieu par la loi du 4 juillet 1989; "Vu l'urgence;

"Considérant que le présent projet contient une mesure qui produit ses effets le 1er janvier 1991 et qu'il importe qu'elle soit adoptée au plus tôt pour que l'Administration compétente puisse prendre les dispositions d'ordre pratique qui s'imposent; "Sur la proposition de Notre Ministre des Pensions et de Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre, et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil.

Le dit Arrêté Royal comportera les articles suivants:

"Article 1er. - Dans l'article 15 de la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes du devoir patriotique, les mots "4° ne pas bénéficier, à un titre quelconque, d'une

rente de guerre 1940-1945." sont supprimés.

"Art.2. - l'article 16 de la loi du 12 juillet 1979 précitée est complétée par l'alinéa suivant:

"L'alinéa 1er n'est pas applicable aux personnes qui bénéficient de la rente de combattant et de captivité créée par la dite loi".

"Art.3. - Par dérogation à l'article 19 de la loi du 12 juillet 1979 précitée, la rente prend cours le 1er janvier 1991 lorsque la demande visée à l'article 18, 2° de la même loi est introduite avant l'expiration du troisième mois suivant celui au cours duquel le présent arrêté aura été publié au **Moniteur belge**.

"Art.4. - Le présent arrêté produit ses effets le 1er janvier 1991.

"Art.5. - Notre Ministre des Pensions et Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté".

La mémoire du Général Guérisse honorée à SAINT-HUBERT

Judi, pour anniversaire du Débarquement des Alliés en Normandie, la Ville de SAINT-HUBERT a inauguré un mémorial en l'honneur du Général-Comte Albert GUÉRISSE, médecin militaire et héros, au plein sens du terme, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre de Corée.

La cité hubertine est en effet le berceau de la famille d'Albert GUÉRISSE? qui joua un rôle éminent dans la résistance, dès 1940, époque à laquelle il rallia l'Angleterre. Il s'engagea d'emblée dans les services de renseignements alliés puis fut chargé d'une mission secrète en France occupée: il y organisa une filière très efficace de rapatriement au profit des aviateurs tombés en territoire occupés. Il portait alors le nom de guerre de Pat O'Leary et parvint à faire sortir de France plusieurs centaines d'aviateurs. Arrêté par l'ennemi, il fut enfermé dans le camp de

concentration de DACHAU où il s'attacha, clandestinement, à exercer son métier de médecin pour soulager les souffrances de ses camarades de détention.

Plus tard, il participerait à la Guerre de Corée où il se distingua par son courage et son humanisme, dans ses tâches de médecin militaire. Il est décédé en 1989.

Son mémorial a été inauguré ce jeudi en présence de centaines de personnes, parmi lesquelles des représentants de la France, et de la Grande-Bretagne.

Le bourgmestre de SAINT-HUBERT, M. BONMARIAGE, le Comte William UGEUX, président de la Fraternelle des agents parachutistes belges de la Seconde Guerre Mondiale, et le colonel et MILITIS ont évoqué la figure exemplaire du Général GUÉRISSE.



LE MOT DU PRESIDENT

Quand le présent bulletin paraîtra, la 25e MSA se sera déroulée fin juin.

Pour la 25e fois, des milliers d'hommes et de femmes auront parcouru les routes et les sentiers de nos ARDENNES.

Nous aurons eu le bonheur d'être parmi eux, dans cette nature, ces superbes forêts où nous nous retrouvons, chaque année, avec enthousiasme.

Nous aurons eu à cœur d'être présents aux cérémonies du souvenir où les marcheurs côtoient, dans un même recueillement, les anciens toujours fidèles au poste.

Nous nous serons rappelés aussi, avec émotion, tous ceux et celles que nous rencontrions sur le chemin ou au fil des itinéraires, ceux qui ont disparu, mais aussi ceux qu'un état de santé déficient a empêchés de se joindre à nous.

Quand nous avons franchi la ligne d'arrivée, la MSA avait vécu sa 100e journée et nous n'avons pas oublié la reconnaissance que nous devons à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces 25 éditions, depuis les Chefs de Corps du 3 ChA et les Présidents de la MSA, jusqu'aux plus modestes des exécutants, qu'ils soient du 3 ChA ou des Unités d'appui.

C'est grâce à eux que nous profitons tous les ans 4 journées exceptionnelles.

Nous n'aurons eu qu'un seul regret: celui de n'avoir pas vu, comme pendant les 23 premières éditions, les cérémonies rehaussées par la musique des Chasseurs Ardennais, aujourd'hui disparue.

Dans les autres pays, les musiques militaires sont les dernières unités que l'on conserve, car elles y sont considérées comme un merveilleux contact entre l'armée et la nation.

Nous n'en voulons pour preuve que l'accueil réservé maintenant, par le public belge, aux musiques militaires étrangères venues amicalement prendre la place que les nôtres occupaient avec tant de talent.

Un peu de musique, bien de chez nous, serait vraiment fort utile, à tous points de vue. Nous ne sommes pas les seuls à le penser.

Jean BRICART.

COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	Lt-Col e.r. Servais BORBOUX 6690 VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4101 JEMEPPE-SUR-MEUSE - Tél. 041/33 84 29
Vice-Président	Lt-Col Hre Gérard VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1300 LIMAL - Tél. 010/41 90 03
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4460 GRACE-HOLLOGNE - Tél. 041/33 68 60

Cotisation 91

200 FB (au-dessus de 21 ans)
150 FB (de 12 à 21 ans)
GRATUIT (moins de 12 ans au 31/12/90)
à verser au cpte 240-7280297-63 de Club de marche Chasseurs Ardennais,
4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES
(mentionner votre date de naissance pour les nouveaux membres).

Ventes diverses

1 badge tissu lavable d'excellente qualité, 10 cm diamètre (frais de port compris) 250 FB
2 autocollants d'excellente qualité, 10 cm de diamètre (frais de port compris) 50 FB
1 polo blanc à manches courtes d'excellente qualité avec insigne du Club (frais de port compris) 650 FB

A payer anticipativement au cpte 240-7280297-68 Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS, 4460 HOLLOGNE-AUX-PIERRES



RESISTE ET MORDS !

Sans se concerter les chefs de Corps du 3 ChA et du 1 ChA nous ont offert pour notre plus grande joie la présence d'une brillante musique militaire française à l'occasion de leurs fastes régimentaires.

Le 3 ChA avec le soleil, le 1 ChA avec la pluie!
Bravo et merci, Messieurs les Colonels.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affecter suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 14 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

**Prix de vente au détail:
85 F l'exemplaire**

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 250 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 160 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80 % des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle
des Chasseurs Ardennais,
Arlon

Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	85 F
Insignes petit format	85 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	350 F
(sans hure)	280 F
Hure bérêt	85 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module (jusqu'à épaulement du stock 350,—)	600 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.

En cas de non distribution, retourner à 1300 LIMAL (WAVRE) 4 rue Achille Bauduin

